

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LE BATTEUR DE SENTIERS.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

(Suite.)

IX.—A MEXICO.

Depuis le commencement de la guerre du Mexique, et surtout depuis la prise de Puebla, les organes du grand format se complaisent à fournir à qui mieux mieux à leurs lecteurs des descriptions de Mexico.

Malheureusement, soit que ces journaux manquent de renseignements positifs, soit, ce qui est plus probable, qu'ils dédaignent d'en chercher, toutes ces descriptions sont fausses et surtout incomplètes.

Voici comment la fondation de cette ville est racontée dans les vieux auteurs :

L'année même de la mort de Heutzin, roi de Tezcuco, c'est-à-dire le lieu où on s'arrête, parce ce fut en cet endroit même que finit la migration des Chichimèques, les Mexicains firent irruption dans le pays et atteignirent l'endroit où est aujourd'hui Mexico au commencement de l'année 1140 de notre ère ; cet endroit faisait alors partie des domaines d'Aculhua, seigneur d'Alzcaputzalco.

Bien que les Mexicains fussent arrivés en 1140, ce ne fut que deux ans après, en 1142 que *la Venise Américaine commença réellement à surgir du sein des eaux.*

25 Octobre 1873.

C'est avec intention que nous avons souligné les derniers mots qui précèdent ; dans la plupart des descriptions que nous avons lues depuis quelques jours, il est positivement dit que Mexico est bâtie *auprès* du lac de Tezcuco ; c'est *au milieu* qu'il aurait fallu dire, ce qui n'est point du tout la même chose.

Comme Venise, sa sœur européenne, Mexico n'était dans le principe qu'un amas de chaumières servant d'abri précaire à de misérables pêcheurs ; mais sans cesse tenus en alerte par les attaques continuelles de leurs voisins, les Mexicains, d'abord dispersés sur un nombre infini de petites îles, sentirent le besoin de se réunir, afin de se mettre en état de résister : à force de courage et de patience, ils réussirent à construire des maisons élevées sur des pilotis remplis de terre, et se servant de la vase des lagunes, rendue captive au moyen de branches d'arbres, ils créèrent ces *chinampas*, espèces de jardins flottants, les plus curieux du monde, sur lesquels ils semèrent des plantes potagères, du piment, du maïs, et parvinrent ainsi, grâce à leur chasse aux oiseaux aquatiques sur le lac, à se passer complètement de leurs voisins.

Nous relèverons une erreur commise par un auteur moderne qui attribue la fondation de cette ville aux Aztèques et lui donne le nom de *Tenochtillan*, au lieu de celui de *Temixtilan*, qui est le véritable.

Presque détruit à la suite des combats acharnés que se livrèrent les Mexicains et les Espagnols, Mexico, quatre ans après la conquête, était reconstruit tout entier par Fernand Cortez ; mais, bien que bâtie sur le plan primitif, la nouvelle ville ne ressemblait plus à l'ancienne ; la plupart des canaux avaient été comblés et remplacés par des rues pavées ; de magnifiques palais, de somptueux couvents s'élevèrent comme par miracle, et la ville devint complètement espagnole.

Depuis lors, les eaux du lac ont de plus en plus abaissé leur niveau ; elles se sont retirées, et ce n'est plus que dans les bas quartiers que se trouvent encore quelques mares fangeuses, dernières traces des anciens canaux.

Bâtie juste à égale distance de deux océans, à environ 2,280 mètres au-dessus de leur niveau, c'est-à-dire à la hauteur du mont St. Bernard, Mexico jouit cependant d'un climat délicieusement tempéré, entre deux magnifiques montagnes, le *Popocatepelt*, — montagne fumante, et le *Iztaccihualt*, — ou la femme blanche, dont les cimes chenues, couvertes de glaces éternelles, se perdent dans les nues.

L'architecture mauresque des édifices, les maisons peintes de couleurs claires, les coupolessans nombre des églises et des couvents, qui dépassent les *azoteas* et couvrent pour ainsi dire la capitale

tout entière de leurs vastes parasols jaunes, bleus ou rouges, dorés par les derniers rayons du soleil couchant, la brise tiède et parfumée qui arrive, comme en se jouant, à travers les branches touffues des arbres, tout concourt à donner à Mexico un air oriental qui étonne et séduit à la fois.

Nous avons dit que Mexico fut rebâti sur le plan primitif ; la ville est, comme au temps de Moctecuzoma, divisée en quatre quartiers principaux ; toutes les rues se coupent à angle droit et vont aboutir à la plaza Mayor par cinq artères principales, qui sont les calles de Tacuba, de la Monterilla, de Santo-Domingo, de la Moneda et de San-Francisco.

Toutes les villes espagnoles du nouveau-monde sont taillées pour ainsi dire sur le même patron et ont cela de commun entre elles, que dans toutes la plaza Mayor est construite de la même façon.

Ainsi, à Mexico, elle a sur une de ses faces la cathédrale et le sagrario, sur la seconde, le palais du président de la république, renfermant les ministères au nombre de quatre, des casernes, une prison, etc. ; sur la troisième se trouve l'ayuntamiento ; enfin, la quatrième est remplie par un bazar, le Portal de las flores, qui est demeuré seul depuis la démolition du Parian.

Cette façade de la place est garnie de portales ou cloîtres, contre les piliers desquels s'adossent les échoppes des *evangelistas* ou écrivains publics, des marchandes de *tamales* et des débitants de boissons rafraîchissantes.

D'après le conseil de Louis Morin, don Gutierre avait tourné Puebla sans y entrer et avait continué directement sa route sur Mexico.

Le français qui restait toujours chargé de guider la petite troupe, la conduisit, à travers des sentiers perdus, jusqu'en vue de la ville, qu'elle atteignit trois jours après sa rencontre avec les salteadores, sans avoir été de nouveau inquiétée, même en traversant le fameux bois *del Pinal*, qui jouit cependant d'une réputation sinistre justement méritée.

Ce fut juste à l'heure de l'oraison du soir que les voyageurs s'engagèrent sur la gigantesque chaussée aboutissant à la guarita ou barrière de Tacuba.

Dans la capitale Mexicaine, il est défendu de parcourir les rues à cheval pendant la nuit. Cette prohibition dure d'un soleil à l'autre.

Arrivés à la barrière, les voyageurs firent halte dans une *meson* ou hôtellerie, où ils résolurent de laisser provisoirement leurs bêtes de somme et leurs chevaux, ainsi que les serviteurs qui les accompagnaient.

Les hôtelleries mexicaines ne ressemblent en rien aux nôtres, en ce sens que les hôteliers ne fournissent aux voyageurs que l'eau et le couvert ; pour le reste, ceux-ci s'arrangent comme ils peuvent ; tant mieux pour eux s'ils ont des provisions de bouche, sinon ils se coucheront sans souper ; et encore de quelle façon se coucheront-ils ? ceci les regarde ; l'hôtelier n'est tenu qu'à leur fournir en fait de lit qu'un châssis placé dans un angle de la chambre et sur lequel est tendu un cuir de bœuf.

En revanche, les hôteliers mexicains sont voleurs et insolents ; ils font payer le prix qu'ils veulent et ne reçoivent chez eux que les voyageurs qui leur plaisent.

Par un heureux hasard, don Luis connaissait depuis longtemps l'hôtelier à la porte duquel l'heure avancée contraignait don Gutierre de frapper ; il avait toujours entretenu de bonnes relations avec lui, et même, dans plusieurs circonstances, il lui avait rendu de légers services.

Le mesonero, par considération pour son ami français, se montra assez accommodant et presque poli, il alla même, moyennant finance, bien entendu, jusqu'à fournir aux voyageurs tout ce dont ils avaient de besoin.

Les deux jeunes filles étaient rendues de fatigue ; il ne fallait pas songer à leur faire traverser à pied toute la ville pour se rendre à la calle primera Monterilla, où don Gutierre possédait une maison.

Lorsque don Gutierre se fut installé pour la nuit, on soupa ; puis, le souper terminé, les jeunes filles se retirèrent pour se livrer au repos, et les trois hommes demeurèrent assis face à face, et fumant afin d'activer la digestion.

— Nous voici enfin à Mexico, dit don Gutierre avec un soupir de satisfaction. Dieu soit loué !

— Vous n'avez sans doute pas l'intention d'y faire un long séjour ? demanda don Luis.

— J'y demeurerai le moins de temps possible, senor. Vous savez, comme moi, combien il est important que je parte avant que n'éclate la catastrophe dont le pays est menacé. Les troupes de Juarès convergent autour de la ville qu'elles ne tarderont pas à investir ; peut-être y aura-t-il un siège, et je vous avoue que je ne me soucie nullement d'y assister ; ce n'aurait pas été la peine de m'enfuir à travers mille dangers de la Vera-Cruz pour venir me faire prendre à Mexico.

— Supposons que vous demeurerez ici une huitaine de jours.

— Tout au plus ; nous partirons avant, si cela est possible.

— Très-bien ; dans ce cas là je crois qu'il est plus qu'inutile de faire entrer vos bagages dans la ville ; le mieux serait de les diri-

ger dès demain sur Guadalajara ; la route de ce côté est, quant à présent, parfaitement libre ; vos peones voyageront en toute sûreté et lorsqu'il vous plaira de partir, vous pourrez vous éloigner de la ville avec plus de rapidité, au cas où vous auriez à redouter une poursuite.

—Je n'y songeais pas ; votre idée est excellente, don Luis. Demain, j'expédierai mes peones à Guadalajara ; ils voyageront à petites journées ; les animaux et les hommes nous attendront là, ils seront frais et dispos lorsque nous les rejoindrons quelques jours plus tard.

—Ainsi, voilà qui est convenu ; ah ! parmi vos peones, il y en a deux que je vous engage à garder auprès de vous ; ce sont les deux hommes que don Miguel a loués pour le voyage.

—Carnero et Pedroso, fit don Miguel.

—Oui, ceux-là-mêmes.

—Je vous avoue que je les connais à peine, et que le peu que je sais sur leur compte est loin d'être édifiant.

—Je les connais davantage, moi ; ces deux coquins fort utiles dans l'occasion, j'en conviens, sont des drôles de sac et de corde qu'il est bon de toujours avoir près de soi afin de les surveiller ; gardez-les près de vous, don Gutierre, croyez-moi.

—Il sera fait ainsi que vous le désirez, señor.

—Maintenant que tout est bien entendu, nous vous souhaitons une bonne nuit, don Gutierre, et nous vous laissons, reprit le Français en se levant, mouvement aussitôt imité par don Miguel.

—A demain, señores, répondit don Gutierre en les accompagnant jusqu'à la porte de la chambre. Surtout apportez-nous de bonnes nouvelles.

—Nous tâcherons, señor.

Don Luis et don Miguel prirent congé de don Gutierre et quittèrent le tambo.

Il était neuf heures du soir à peu près, il faisait une de ces nuits claires et transparentes, inconnues dans nos climats, douces, fraîches et embaumées ; le ciel, pailleté d'un nombre infini d'étoiles, était d'un bleu profond ; une légère brise agitait les roseaux du lac et les faisait s'entrechoquer avec de mystérieux murmures.

Les deux hommes marchaient silencieusement côte à côte.

—Qu'avez-vous, don Miguel, demanda enfin le Français à son compagnon, vous me paraissez triste ce soir ?

—Je suis triste en effet, cher don Luis, répondit le jeune homme.

—Je ne comprends pas ce qui a pu motiver cet accès subit de sombre humeur.

—C'est vrai, vous ne savez pas vous, dit-il avec un soupir étouffé.

—Je saurai, si vous parlez, reprit-il.

—Pourquoi vous ferai-je un secret d'une chose que dans quelques minutes vous apprendriez par un autre?

—De quoi s'agit-il donc, mon ami? vous m'effrayez.

Ils se trouvaient en ce moment presque à l'angle de la plaza Mayor, étincellante de lumières et encombrée par la foule des promeneurs qui, après être restés, à cause de la chaleur, enfermés tout le jour dans leurs maisons, venaient respirer avec béatitude l'air frais de la nuit.

—Tenez, reprit don Miguel, entrons dans cette *neveria*, nous y serons plus à l'aise pour causer qu'au milieu de la foule.

—Comme vous voudrez.

Ils entrèrent alors dans une boutique où se débitaient plusieurs liqueurs rafraîchissantes, s'assirent à une table près de la porte, et après s'être fait servir ainsi qu'à son compagnon une décoction de tamarin, don Miguel reprit la parole :

—Mon ami, dit-il, il est temps que vous sachiez ce qui me tourmente, j'ai menti à mon oncle.

—Vous avez menti, vous, s'écria don Luis, ce n'est pas vrai!

—Je vous remercie, répondit-il en souriant, malheureusement le fait est vrai; j'ai menti, mais se hâta-t-il d'ajouter, la faute n'en est pas à moi.

—Vous savez que je ne vous comprends pas du tout, dit don Luis et que j'attends impatiemment qu'il vous plaise de jeter un peu de lumière dans ce chaos.

—Mon père n'est point à Mexico, il n'y viendra pas, il ne peut pas y venir.

—Que me dites-vous là? s'écria-t-il avec stupeur.

—La vérité; mon père est presque gardé à vue dans son hacienda de Aguas Frescas, par ordre du gouverneur de la Sonora; loin d'aider mon oncle à fuir, il compte au contraire sur lui pour s'échapper. Maintenant que faire.

—Hum! le cas est difficile, savez-vous, don Miguel.

—Per Dios, si je le sais! s'écria-t-il avec une douloureuse colère.

—Mais, continua le Français, il est loin d'être désespéré, et avec l'aide de Dieu je vous sauverai de l'impasse dans laquelle vous êtes si malencontreusement fourvoyé.

—Oh! je vous bénirai, mon ami.

—Ce n'est pas nécessaire, répondit-il en souriant. Vous m'êtes venu en aide dans la détresse, don Miguel, maintenant c'est à mon tour, et vive Dieu, je ne vous faillirai pas! Convenons de nos faits d'abord, cette hacienda d'Aguas Frescas n'est-elle pas située aux environs du rio Gila?

—Hélas ! oui, mon ami, en plein territoire comanche. Vous savez que c'est là que se trouvent les plus importants gisements aurifères que mon père possède.

—Quelle singulière idée a eue le seigneur de Cetina, votre père, d'aller justement choisir ce refuge !

—Il n'avait pas le choix, le gouverneur de Sonora l'a contraint, à force de vexations à quitter précipitamment sa maison, au milieu de la nuit, et de s'enfuir du Pitic ; on ne parlait de rien moins que de le fusiller.

—Oui, oui, dit le Français avec un éclair dans le regard, je connais ce loup-cervier de général Alvarez ; mais quel prétexte donnait-il à ses vexations ?

—Aucun ; mon père est Espagnol, voilà tout.

—Oui, cela suffit en effet, qu'ils soient Français ou Castellans, peu importe, il n'aime pas les étrangers ; je suis convaincu qu'il aurait fusillé votre père avec tout aussi peu de remords qu'il a juridiquement assassiné mon pauvre compatriote Gaston de Raousset.

—Cela est probable ; mon père a eu peur, il s'est sauvé. Un seul endroit lui offrait un refuge comparativement assuré, Aguas Frescas, à cause de sa position sur le territoire indien, il s'y est caché.

—Oui, oui, Alvarez ne se risquera pas à l'aller chercher là ! Mais il faut que nous y allions, nous ; voilà le difficile, et de plus, que nous traversions tout le désert indien pour atteindre Guaymas, sans avoir à nos trousses tous les espions d'Alvarez Demonios ! C'est une rude besogne, sur mon âme, et avec des femmes encore.

—Ne pourrions-nous pas laisser mes cousines dans une ville quelconque sur la frontière ?

—Voilà une triomphante idée, don Miguel, Alvarez s'emparera des señoritas et en fera des otages.

Le jeune homme courba la tête avec découragement.

—Que faire ? murmura-t-il.

Ne pas désespérer d'abord, puis aviser ; ne vous rappelez-vous plus de ce vieux proverbe castillan : Il y a remède à tout, excepté à la mort ? Nous sommes bien vivants, il me semble, donc rien n'est perdu. Votre oncle connaît-il le littoral du Pacifique ?

—Il n'a jamais dépassé Mexico.

—Bon la question se simplifie, alors nous le conduirons où et comme nous voudrons. Mais avant tout il nous faut embaucher des hommes aguerris aux embuscades indiennes et que la crainte du scalp ne fasse pas reculer.

—Où trouver des gens semblables ici ?

—A Mexico, avec de l'argent, on trouve tout.

—Oh ! de l'argent nous en avons !

—Alors nous aurons les hommes ; il est près de minuit, c'est le bon moment ; si vous n'avez rien autre de pressé à faire, suivez-moi, je vais vous conduire dans un endroit où je me charge de vous montrer la collection la plus complète de coquins de toutes sortes que vous aurez vue jamais, vos deux guérilleros ne sont que des agneaux en comparaison.

—Diable, vous vous avancez beaucoup, répondit en souriant le jeune homme.

—Suivez-moi, je ne vous dis que cela.

Ils se levèrent alors et quittèrent la neveria.

X. — LE VELORIO.

Toutes les capitales de l'ancien comme du nouveau monde possèdent des maisons qui, au rebours de ce qui se fait autour d'elles, sont ouvertes la nuit et fermées le jour. Ces maisons où on joue, on boit et on danse, servent de lieux de refuge à ces révoltés de la civilisation, écume hideuse de la population des grandes villes, gens abrutis par la débauche, qui viennent là gaspiller l'or, l'argent et les bijoux que le plus souvent ils se sont procurés par le vol et l'assassinat.

En Europe ces maisons, activement surveillées par la police, lui permettent à certaines heures de jeter le filet et de pêcher dans cette boue immonde des criminels cherchés pendant longtemps et qui, sans ces refuges hideux, échapperaient peut-être à l'action des lois.

Au Mexique il en est autrement : ces coupe-gorge, nommés velorios, inspirent un si légitime effroi aux *celadores*, *veladores* et autres agents subalternes du service municipal, que non-seulement ils se gardent d'y entrer, mais ils poussent la précaution jusqu'à ne jamais s'aventurer dans les rues où ils sont situés, de sorte que ces espèces de *Cours des miracles* jouissent d'une impunité dont rien ne vient jamais troubler la quiétude.

Seulement les velorios de Mexico ont cela de particulier, qu'on y trouve confondus tous les rangs et toutes les classes de la société, et que là se coudoient avec la plus stoïque indifférence les vaincus de tous les partis qui tour à tour se sont emparés du pouvoir.

C'est dans un de ces velorios que don Luis conduisait don Miguel.

Les rues de la ville devenaient de plus en plus désertes, bientôt les deux hommes ne croisèrent plus sur leur route que quelques bourgeois attardés qui se hâtaient de regagner leur domicile et qui avaient bien soin, en les apercevant, de prendre le côté opposé à celui où ils se trouvaient.

Ils marchèrent ainsi pendant près d'une demi-heure, à travers des carrefours déserts et des ruelles sombres, dont l'apparence misérable devenait de plus en plus menaçante.

Ils se trouvaient dans les bas quartiers de la ville.

Enfin don Luis s'engagea dans un carrefour sombre qui s'ouvrait en face d'un canal et s'arrêta devant une maison d'apparence plus que suspecte, audessus de la porte vermoulue de laquelle, derrière un transparent ou *retablo* représentant les âmes du purgatoire, brûlait un candil fumeux.

Les fenêtres de cette maison étaient éclairées, et, sur l'azotea, des chiens de garde hurlaient lugubrement à la lune.

—C'est ici, dit don Luis à son compagnon, ne vous étonnez de rien, mais, sans en avoir l'air, ayez toujours une main sur votre bourse et l'autre sur vos armes, afin d'être prêt à vous en servir au besoin.

—Où m'avez-vous donc conduit ?

—Dans le principal *velorio* de la capitale, un endroit charmant à étudier ; vous verrez, ajouta-t-il en souriant.

Don Luis frappa alors trois coups distancés d'une certaine façon, avec le pommeau de son couteau, contre la porte de cette maison.

On fut assez longtemps à lui répondre.

Les cris et les chants qu'on entendait retentir dans l'intérieur cessèrent subitement, et un silence complet se fit comme par enchantement.

Pendant don Luis entendit un pas lourd qui se rapprochait lentement, et la porte s'entr'ouvrit avec un bruit de ferraille et un cliquetis de verrous à faire honte à une prison.

Nous avons dit que la porte s'entr'ouvrit seulement, voici pourquoi : à Mexico les attaques de nuit sont si fréquentes, que les habitants, pour ne pas être surpris à l'improviste, soutiennent les vantaux des portes par une chaîne de fer longue d'un demi-pied environ, qui empêche les voleurs de s'introduire dans les maisons malgré la volonté de ceux qui les habitent.

Une tête chafouine, coiffée d'un mouchoir à carreaux grassex et en lambeaux, s'avança en hésitant dans l'entre-baillement, et une voix bourrue dit d'un ton aviné :

—Qui diable êtes-vous ?

—Des amis, répondit aussitôt don Luis.

Quelle rage ont-ils donc de courir la *tuna* à pareille heure et de déranger d'honnêtes gens qui se divertissent paisiblement ? reprit l'homme à la mine de furet, allez au diable !

Et il fit un mouvement pour refermer la porte.

—Un moment donc, animal, s'écria don Luis ; ah çà ! brute que tu es, tu ne reconnais donc pas la Panthère ?

—Hein ! fit l'homme en remontrant soudain son visage effaré, qui parle de la Panthère ici ?

—Moi, imbécile, est-ce que le vin que tu as bu t'a fait perdre la mémoire ?

Sans répondre, cet homme avança une lanterne dont il dirigea la lumière sur le visage du Français.

—Regarde-moi bien, double brute, reprit celui-ci ; là, maintenant me reconnais-tu ?

—Carai ! je le crois bien que je vous reconnais maintenant, Seigneurie, répondit il en changeant subitement de manière et prenant un accent respectueux ; ah ! ils vont être bien étonnés là-haut.

—Allons, ouvre et ne bavarde pas tant, crois-tu que c'est divertissant de converser ainsi à distance ?

—A l'instant, Seigneurie, à l'instant, un peu de patience, s'il vous plaît ; là, voilà qui est fait, ajouta-t-il en ouvrant la porte toute grande, vous pouvez entrer.

—Ce caballero est avec moi, dit don Luis en désignant don Miguel, auquel il fit signe de le suivre.

—Il est le bienvenu, Seigneurie, de même que tous vos amis, répondit l'autre en s'inclinant ; allous, allous, entrez, caballeros.

Les deux hommes pénétrèrent alors dans la maison, dont la porte fut immédiatement de nouveau verrouillée derrière eux.

Ils se trouvèrent alors dans un zaguan faiblement éclairé par un candil agonisant qui ne lançait plus que quelques jets de lumière à de longs intervalles ; mais probablement que don Luis connaissait de longue date cette maison, car il ne parut nullement étonné de cette lueur crépusculaire, qui au lieu d'éclairer ne faisait que rendre les ténèbres plus visibles, et, passant son bras sous celui de don Miguel, il l'entraîna en avant.

C'est-à-dire qu'il traversa le zaguan et entra dans une cour qui se trouvait à la suite.

Dans un coin de la cour se trouvait une espèce d'échelle de menuisier, servant d'escalier pour arriver à l'étage supérieur, une corde grasseuse, fixée au mur par des crampons de fer, était tendue en guise de rampe.

Un candil fumeux, placé au-dessous d'une statuette en plâtre de Notre Dame de Guadalupe, la patronne du Mexique, était censé éclairer la cour et l'escalier.

Heureusement que les rayons de la lune, alors dans son plein,

déversaient une lumière suffisante pour se diriger avec la presque certitude de ne point se rompre le cou.

Don Luis, pour indiquer sans doute le chemin à son ami, monta le premier l'escalier, en ayant soin toutefois de se tenir à la rampe, car les marches étaient couvertes d'une mousse verdâtre qui les rendait si glissantes, que, sans cette précaution, il eût été impossible d'y poser sûrement le pied.

Ils s'arrêtèrent devant une porte soigneusement fermée, au-dessus de laquelle il y avait un transparent portant cette ironique inscription en lettres de deux pouces :

SOCIEDAD PHILANTROPICA DE LOS AMIGOS DE LA PAZ.

Ce qui, traduit en français, signifiait : Société philanthropique des amis de la paix.

Don Luis s'arrêta, et, se tournant vers son ami :

— Attention ! et ne vous étonnez de rien, lui dit-il à voix basse.

— Soyez tranquille, répondit simplement celui-ci.

Les amis de la paix menaient grand bruit derrière la porte ; on entendait distinctement leurs chants et leurs jurons, mêlés au son d'une musique criarde, qui malgré tous ces efforts ne parvenait pas toujours à dominer le tumulte.

Le Français fit jouer le pêne de la serrure et entra, suivi par don Miguel.

Le spectacle qui s'offrit alors à leur regard fut des plus étranges.

Dans une vaste salle dont le fond était occupé par une estrade sur laquelle une dizaine de musiciens armés de diverses instruments s'escriaient de toutes leurs forces, soixante ou quatre-vingts personnes étaient réunies, les unes jouant, les autres buvant.

Le centre de cette salle était occupé par une immense table ovale recouverte d'un tapis vert, sur laquelle six grands chandeliers de fer-blanc contenant des cierges étaient soigneusement vissés ; là on jouait le *monte*. A droite et à gauche, et scellées au mur, il y avait d'autres tables pour les buveurs assis sur des bancs et dégustant toutes espèces de boissons, depuis le tépache et le pulque, jusqu'à un soi-disant vin de Champagne fabriqué à New-York, et qui naturellement était accepté comme authentique par les consommateurs.

De distance en distance, des candils fixés aux murs complétaient l'illumination.

Le plafond disparaissait sous les nuages opaques de la fumée grisâtre produite par les pipes, les cigares et les cigarettes des assistants.

A droite et à gauche de cette salle s'en trouvaient deux autres

plus petites, réservées aux privilégiés de l'établissement, et dont l'installation était à peu près la même ; seulement dans la première on jouait le loto, et dans la seconde on lisait les journaux en causant des affaires publiques ou autres.

L'aspect des habitués de la maison n'avait rien de fort rassurant au premier abord ; la plupart, doués de physionomies rebarbatives, se drapaient orgueilleusement dans des haillons sordides, et montraient sur leurs visages haves et amaigris les stigmates des vices honteux qui les rongeaient.

L'apparition imprévue des deux visiteurs produisit un véritable coup de théâtre. Tout s'arrêta à la fois, et un silence profond remplaça instantanément le vacarme assourdissant qui régnait un instant auparavant.

—Que je ne vous dérange pas, señores, dit poliment don Luis en retirant son chapeau et en saluant à la ronde.

—Soyez le bienvenu parmi nous, señor Francès, dit un grand drôle à la mine sinistre, revêtu d'un uniforme en lambeau, qui portait une formidable rapière au côté, et dont le visage était orné d'épaisses moustaches dont les pointes relevées poignardaient le ciel, faites-vous un monte ?

—Vous m'excuserez, mon cher capitaine, répondit don Luis, je n'ai pas l'intention de jouer.

Tant pis, vive Dieu ! répondit le spadassin en frisant sa moustache ; je suis à sec, et je comptais sur votre amitié pour me remettre à flot.

—Qu'à cela ne tienne, cher don Blas, dit gracieusement le Français ; bien que je ne sois pas riche, je serai heureux de vous prêter une piastre.

Vous êtes un charmant compagnon, don Luis, répondit le capitaine d'un air ravi, j'accepte avec plaisir.

Le Français lui donna la piastre, distribua quelques autres pièces de menue monnaie à droite et à gauche, et tout en parlant amicalement soit à l'un, soit à l'autre, il se glissa doucement à travers les groupes, et atteignit la salle de lecture dans laquelle il entra.

Le vacarme un instant interrompu, avait recommencé de plus belle.

Six personnes seulement se trouvaient dans la salle de lecture ; en les apercevant, don Luis fit un geste de satisfaction, et se penchant à l'oreille de son ami :

—Voilà notre affaire, lui dit-il à voix basse ; je connais ces hommes depuis longtemps, ce sont des chasseurs du désert fourvoyés en terre civilisée, braves, comme des démons, stricts observateurs de leur parole quand ils l'ont donnée, fidèles comme l'acier dans le

péril, relativement, honnêtes, et au fait de toutes les ruses indiennes ; nous allons tâcher de traiter avec eux.

—Faites, mon ami, répondit don Miguel.

En les apercevant, les six hommes les avaient silencieusement salués, puis ils s'étaient remis non à lire, ils ne savaient probablement lire ni les uns ni les autres, mais à causer.

—Ah ! don Luis, dit un Canadien, grand gaillard bien découpé, à la physionomie intelligente et aux traits caractérisés empreints d'une certaine bonhomie, quel bon vent vous amène ? il y a un siècle que je ne vous ai vu.

—J'ai fait un voyage sur la côte, cher monsieur Sans-raison, répondit-il en lui tendant la main.

—Vous êtes heureux, vous, fit le Canadien avec un soupir.

—Est-ce que vous vous ennuyez ?

—Moi ! s'écria-t-il ; c'est-à-dire que si cela dure encore quinze jours, je ferai un malheur pour sûr ; c'est cette brute de Saint-Amand qui est cause de tout cela.

—Allons, la paix, dit Saint-Amand en faisant un pas vers don Luis qu'il salua, nous partirons bientôt.

Cette conversation avait lieu en français, langue que parlaient fort bien les Canadiens, nés tous deux à Québec.

—Oh oui ! fit un troisième interlocuteur, taillé à peu près sur le même patron que les deux autres, j'ai assez des Mexicains, ils sont stupides.

—Ah ça ! messieurs, reprit don Luis, vous ne me paraissez pas être d'une gaieté folle ; vous voilà trois hommes résolus, Saint-Amand, l'Ourson et Sans-raison ; au lieu d'agir, vous vous plaignez comme des femmes. Qui vous retient donc ici ?

—Pardieu ! l'argent. Ces démons de Mexicains nous ont littéralement dévalisés ; nous n'avons ni chevaux ni armes.

—Ceci est grave, dit don Luis en hochant la tête d'un air sérieux ; me permettez-vous de vous offrir un verre de vin de France ? tout en buvant nous causerons, et qui sait ? peut-être pourrai-je vous donner un bon conseil.

—Nous ne vous ferons pas l'injure de vous refuser, monsieur Morin, répondirent en s'inclinant les trois compagnons.

—Avant tout, messieurs, reprit don Luis, laissez-moi vous présenter mon meilleur ami, le senor don Miguel de Cetina.

Les Canadiens échangèrent un salut poli avec don Miguel.

Dès ce moment la conversation continua en castillan.

Don Luis fit à un mozo un signe que celui-ci comprit, car il arriva presque aussitôt chargé de quatre bouteilles de vin et des verres.

Les trois autres individus qui se trouvaient dans la même pièce s'étaient, par discrétion, retirés un peu à l'écart.

Lorsque les verres eurent été vidés et remplis plusieurs fois, don Luis reprit l'entretien au point juste où il l'avait interrompu.

Ainsi, dit-il, senores, autant que je puis m'en apercevoir, vous ne seriez pas fâchés de quitter Mexico.

—C'est-à dire que nous en serions ravis, señor, répondit l'Ourson.

—Pour regagner votre pays, sans doute.

—Notre pays est partout, quand nous sommes au désert, répondit Saint-Amand.

—J'avais proposé à l'Ourson, dit alors Sans-raison, de le vendre à un marchand texien qui vient ici chercher et acheter des métis ; avec l'argent de sa vente Saint-Amand et moi nous aurions fait nos provisions et nous serions partis au désert fouiller une de nos caches, dans laquelle nous avons de l'argent, puis nous l'aurions racheté, il n'a pas voulu.

C'est mal, dit en souriant don Luis.

—N'est-ce pas ? Il a prétendu qu'une fois esclave, son maître n'aurait plus consenti à s'en défaire, ce qui n'est qu'une pure faitité de sa part, car il est paresseux comme un alligator, et celui entré les mains duquel il serait tombé aurait été trop heureux de s'en débarrasser n'importe à quel prix.

Cette bontade fit rire tout le monde, y compris l'Ourson lui-même, qui paraissait entendre fort bien la plaisanterie.

—Voyons, dit Saint-Amand, parlons peu et parlons bien ; nous nous connaissons depuis longtemps, don Luis, il est donc inutile que nous rusions entre nous ; vous n'êtes pas homme à vous fourvoyer dans un bouge comme celui dans lequel nous sommes, si vous n'avez des motifs pour le faire, hein ? Ai-je deviné ?

—Il y a du vrai dans votre supposition, cher Saint-Amand ; j'attends votre conclusion pour vous répondre.

—Ma conclusion, la voici, elle sera courte, mais claire et nette : vous avez besoin de nous et nous avons besoin de vous, entendons-nous donc sans phrases et sans circonlocutions indiennes, mais comme de francs et loyaux chasseurs ; vous savez qui nous sommes, nous savons qui vous êtes, traitons carrément.

—Ma foi, vous avez raison, Saint-Amand, au diable les préambules, dit gaiement don Luis ; je prépare une expédition périlleuse, j'ai besoin d'hommes résolus avec moi.

—Nous voilà, dirent-ils d'une seule voix.

Bien ; les conditions sont simples : vingt-cinq onces pour payer ce que vous devez acheter, chevaux, armes, poudre, etc. ; cinquante

onces en sus, vingt-cinq comptant, vingt-cinq l'expédition terminée, total, cinquante tout de suite à chacun, cela vous convient-il ? Vous voyez que je vous répons carrément, ainsi que vous l'avez désiré.

—La somme est belle, reprit Saint-Amand qui s'était fait l'orateur de la troupe, l'affaire doit être dure.

—Elle l'est beaucoup.

—Tant mieux, il y aura de l'agrément, nous avons besoin de nous retremper un peu.

—Soyez sans crainte à ce sujet, je vous promets plus d'agrément que vous ne le pensez ; acceptez-vous ?

—Nous acceptons.

Voilà qui est réglé alors, quant à la somme promise...

—Pardon, monsieur, interrompit en ce moment un des trois individus dont nous avons parlé précédemment, j'ai sans le vouloir entendu votre conversation, est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir place pour moi dans cette affaire ?

Don Luis se tourna vivement vers ce nouvel interlocuteur et l'examina avec curiosité.

C'était un homme d'une trentaine d'années, aux traits fins et distingués, aux manières élégantes.

—Qui êtes-vous, señor, lui demanda-t-il.

—C'est un brave garçon de notre connaissance, dit Saint-Amand en s'interposant, nous avons chassé plusieurs années ensemble, il appartient à une riche famille de Québec, qu'il a quitté pour mener la vie d'aventure, il se nomme Marceau, nous répondons de lui.

—S'il en est ainsi, monsieur, fit gracieusement don Luis, et puisque nos conventions vous conviennent, soyez donc des nôtres.

—Merci, monsieur, répondit poliment le jeune homme en s'asseyant à table.

—Je disais donc, messieurs, reprit don Luis, que, quant à l'argent...

—Si vous me le permettez, mon ami, interrompit don Miguel, ceci me regarde et je le réglerai.

—A votre aise, c'est votre affaire, en effet.

Le lieu où nous sommes n'est pas convenable pour causer d'affaires intimes ; si ces messieurs consentent à nous faire l'honneur de nous accompagner jusqu'à la première monterilla, où nous demeurons, nous terminerons séance tenante, et je leur remettrai la somme convenue.

Cette proposition fut acceptée par les Canadiens, et on se leva pour sortir.

Au même instant, un tapage infernal se fit entendre dans la pièce à côté, et un homme effaré, les vêtements en lambeaux et le visage

tout meurtri et ensanglanté, se précipita comme un ouragan dans la salle de lecture, poursuivi par la foule qui le huait.

Don Luis reconnut le capitaine don Blas, auquel il avait si gracieusement offert une piastre.

Il se leva dans le but de s'interposer ; le capitaine profita de cette généreuse intervention, il ouvrit une fenêtre et sauta dans la rue avec une légèreté qui eut fait honneur à un singe, laissant tout pénauds ceux qui le poursuivaient, et auxquels il avait eu le talent d'enlever, en taillant les cartes, l'argent qu'ils possédaient.

Lorsque la première surprise fut calmée :

—Senores, dit majestueusement un des habitués du velorio, le capitaine don Blas est un drôle indigne de fréquenter les caballeros, je demande qu'il soit désormais exclu de notre honorable société.

Cette motion fut votée d'enthousiasme.

A la faveur de cette diversion, don Luis était sorti du velorio ainsi que don Miguel et les Canadiens.

GUSTAVE AIMARD.

(A continuer.)

ETUDE SUR LE NORD-OUEST DU CANADA.

ESQUISSE GÉOLOGIQUE.

(Suite.)

Les mêmes formations renferment aussi plusieurs minéraux dont l'existence est constatée par beaucoup de voyageurs qui ont découvert à l'ouest de la baie d'Hudson des talcs de Moscovie, de l'amphibole, en même temps que de beaux marbres de toutes sortes. Parmi ces voyageurs, il faut surtout mentionner Ellis et Robson.

Dans les formations granitoïdes des mêmes terrains, on trouve du cuivre en grande quantité sur les bords du lac Supérieur, le long des rivières qui se jettent dans la baie d'Hudson, notamment le Eastmain, la rivière de Cuivre et en plusieurs autres endroits, qui renferment aussi du mercure, à l'état natif et de cinabre.

L'asbeste abonde en quelques parties des formations granitoïdes, dont il est, avec le marbre, l'un des minéraux les plus importants.

Il y a aussi dans les terrains plutoniques qui contournent la baie d'Hudson et se continuent jusqu'à la mer Arctique, des mines de plomb, du madrepore, du minerai de fer magnétique, de l'épidote, du graphite, des pierres ollaires, de la stéatite, de l'octinolite, de la serpentine, des pierres meulières, des sources salifères, sulfureuses et bitumineuses et la plus belle plumbagine, sur les bords du lac Athabaska.

Les terrains carbonifères renferment beaucoup de lignite et des sources de bitume liquide et de pétrole d'une richesse presque sans égale. Enfin les rivières qui coulent des Montagnes Rocheuses charroient du sable aurifère qui forme sur la Saskatchewan et la rivière à la Paix des gisements très précieux. En certains endroits des régions polaires, un missionnaire a ramassé de la poudre d'or avec une cuillère sur les bords d'une petite rivière. Sir John Ri-

chardson parle en ces termes de la richesse minérale de la partie septentrionale du Nord-Ouest canadien :

“ Les régions parcourues par les expéditions de Sir John Franklin et du capitaine Back sont riches en minéraux ; des terrains houillers inépuisables suivent, sur une distance de douze degrés de latitude, le pied des Montagnes Rocheuses ; des couches de charbon percent en beaucoup d'endroits les côtes de la mer Arctique ; des filons de plomb serpentent dans les roches du Golfe du Couronnement, et le MacKenzie coule dans une région bien boisée, bornée par des rangées de montagnes métallifères.”

D'après les explorations et les recherches faites jusqu'aujourd'hui, il est constaté que les différentes localités dont les noms suivent renferment les minéraux et les métaux que nous allons énumérer :

Baie d'Hudson : Rive est, plomb ; ouest, cuivre ; asbeste, cinabre. Entre les 60° et 66° de latitude, marbres de diverses couleurs à fleur de terre et en carrières.—Rives du MacKenzie : Pétrole en grande quantité, fer, cuivre, charbon, asbeste.—Rivière du lac de l'Ours : Fer, sources minérales, lignite.—Rivière à la Paix : Sources salifères, lignite.—Ile Melvielle : Silex pyromaque (Flint), charbon, minéral de fer massif, madrepore, sable vert.—Ile Southampton : minéral de fer magnétique.—Anse Lyon : Epidote.—Red Point : Pierre ollaires, asbeste.—Ile Rendez-vous : Quartz rose, fer massif, Graphite.—Ile d'Hiver : Madrepore, stéatite, asbeste, actinolite.—Rivière Agnew : Minéral de cuivre, agathe.—Havre-Elizabeth : Gypse, marne rouge, quartz rouge, quartz jaune, quartz rose.—Rivière aux Collines (Athabaska) : Almandine, grenat rouge, micachiste.—Lac du Genou : Diorite (greenstone) primitive, pyrites de fer.—Rivière à laTruite : Minéral de fer magnétique, grenat rouge (precious garnets) bien cristallisé.—Lac Winnipeg : Roches argentifères, pierre meulière ressemblant à la porcelaine, Gisements ariénacés. — Fort Cumberland : Sources salifères, Sources sulphureuses, charbon.—Rivière la Biche : Bitume fluide, naphte.—Rives du lac Athabaska : Chlorite schisteuse, ardoise (Plumageslate).—Embouchure de la rivière de Cuivre : Trapp, plomb, cuivre, malachite, chromate de fer (très précieux).—Montagnes Rocheuses : Simi-opale, ressemblant à l'obsidienne, plombagine, fer oligiste, or.—Rivière des Esclaves : Gypse, sources salifères, pétrole, dolomite.—Golfe du Couronnement : Minéral de plomb.

De tous ces minéraux et métaux, le cuivre, le plomb, l'asbeste, les compositions salifères, le pétrole, le bitume et le charbon sont ceux qui se trouvent en plus grande quantité et, à la vérité, ils sont en très grande quantité.

D'après tout ce que nous avons vu plus haut, il est évident que la formation plutonique est d'une grande richesse minérale et métallique. Elle renferme tous les métaux les plus précieux, en grande quantité, à l'exploitation de l'or et du platine. Quant aux gisements cuprifères, voici ce qu'en dit Richardson :

“ Les Montagnes de Cuivre semblent former une chaîne courant du nord-est au nord-ouest. Les grandes masses de roches dans ces montagnes paraissent composées de feldspath à divers états, se présentant quelquefois sous forme de roche feldspathique ou d'argilolite, quelquefois avec la couleur de l'hornblende et ressemblant à la diorite, mais la plupart du temps sous forme d'amygdaloïde d'un rouge brun foncé. Les masses amygdaloïdes sont entièrement de pisolite ou de la pisolite renfermant du spath calcaire. Des lames de cuivre natif sont très généralement disséminées dans les roches, dans des brèches trappéennes qui leur ressemblent presque, ainsi que dans un grès rougeâtre sur lequel elles paraissent assises. Lorsque le feldspath prend l'apparence d'une argilolite ardoisée, ce qui arrive à l'approche des montagnes près de la rivière, on n'y voit pas de cuivre. Les parties raboteuses, et en général plus rondes et plus élevées des montagnes, sont formées par l'amygdaloïde ; mais il y a entre ces éminences beaucoup de vallées étroites et profondes, encaissées dans des murailles d'argilolite. C'est dans le sable mouvant de ces vallées que les sauvages trouvent le cuivre. Parmi les échantillons que nous avons ramassés dans les vallées se trouvent des lames de cuivre natif, des blocs de pisolite contenant du cuivre natif, des couches trappéennes pleines de cuivre natif, des malachites couvertes d'oxide de cuivre, du cuivre sec (copperglance) divers minerais de cuivre, des nodules de cuivre vert. Nous avons aussi trouvé des gros fragments de cuivre lamellaire, des parties évidemment d'une veine de pichuite mêlé de spath calcaire et de cuivre natif. Nous n'avons pas vu cette veine dans son lit naturel, mais à en juger par les fragments que nous venons d'énumérer, il est très probable qu'elle traverse le trapp spathique. Les sauvages disent qu'ils ont trouvé du cuivre dans toutes les parties de cette chaîne de montagne, qu'ils ont examiné sur un parcours de trente ou quarante milles en allant au nord-ouest, et que les Esquimaux y viennent chercher ce métal. Dans la suite, nous avons trouvé chez ces derniers des ciseaux à glace de quatorze pouces de longueur et d'un demi pouce de diamètre, faits de cuivre natif.”

Ces données prouvent à l'évidence que le cuivre existe en immense quantité dans ces régions, qui sont appelées à devenir une des parties les plus intéressantes du Nord-Ouest.

Il y a aussi des gisements de galène sur les bords de la mer

Arctique dont on ne saurait méconnaître l'importance. Au bassin de la Détention, Richardson en a découvert une veine qui s'étend à plus de deux cents verges et se continue dans une couche de gneiss jusqu'à la Pointe à la Galène.

Dans le bassin du MacKenzie, le pétrole sort de terre en beaucoup d'endroits. Voici ce qu'en dit l'auteur que nous avons cité plus haut :

“ Au Fort Neuf, à une distance considérable au-dessus du fort de la Pierre à Calumet, il y a du calcaire dont les strates ondulées courent de l'est à l'ouest. Plus bas que le calcaire se trouve une tourbière dont les crevasses sont remplies de pétrole. Ce minéral se trouve en grande abondance dans ce district. Nous n'avons jamais observé qu'il coulat des couches de calcaire, mais toujours au-dessus, transformant les lits de sable en grès poissé.”

Si on ajoute au cuivre et au pétrole tous les autres minéraux et métaux qui se trouvent en si grande quantité dans le Nord-Ouest, surtout le charbon, l'asbeste et la plombagine, on se convaincra facilement que la partie impropre à l'agriculture de ce territoire renferme des richesses presque aussi précieuses que la fertilité du sol des prairies.

Richardson, qui les a étudiées sur les lieux, analyse ainsi les formations des terrains plutoniques dont nous avons étudié les richesses minérales et leur distribution :

“ La forme, l'association, et la distribution générales des montagnes, des collines et des plaines, dans les régions que nous avons traversées, et des falaises des côtes de la mer Arctique, sont les mêmes que celles indiquées par les géologues comme caractéristiques des roches semblables et placées dans les mêmes conditions dans les autres parties du globe.

“ Le granite avec la siénite, le micaschiste et le schiste argileux, que certains géologues regardent comme les roches primitives prédominantes, se rencontrent dans leurs conditions ordinaires ; de ces roches, le gneiss paraît être le plus répandu et il est toujours accompagné d'une pauvre végétation. Le granite vient ensuite ; après lui le micaschiste et en moins grande quantité le schiste argileux et le pratorine. Le granite est ordinairement rouge et à grain gros et fin. Les blocs erratiques qui recouvrent les sommets de presque toutes les collines dans les *Barren Grounds*, appartiennent généralement à cette dernière espèce (granite à grain fin). Il y a deux espèces de gneiss : du rouge et du gris. Le micaschiste, le schiste argileux et la siénite appartiennent aux espèces ordinaires. La pratorine, qui existe en abondance sur la rivière des Esclaves et en d'autres endroits, semble appartenir aux formations micaschisteuses.

Ces roches primitives sont traversées par des veines de feldspath, de quartz et de granite, et le granite du Cap Barrow est intersecté par des veines de diorite, angite de la même espèce que celle qui existe dans les régions granitoïdes de la Grande-Bretagne. L'existence d'une veine de galène, à la Pointe à la Galène, est un fait qui a son importance relativement à la distribution géographique de ce minéral.

“ Nous n'avons trouvé des roches de transition *in situ* qu'au lac à la Pointe, sur la rivière de Cuivre, et peut-être aux chûtes Wilberforce, sur la rivière Wood, et ces roches, autant que nos observations le constatent, ne renferment ni le calcaire ni la roche lydienne (lydian stone). Aucun des schistes de transition que nous avons examinés ne renferme de chiastolite, et si ces schistes renferment quelques lits ou gisements de houille sèche, nous ne les avons pas vus. Les roches de transition, qui sont principalement le schiste argileux et la grauwacke, ressemblent à celles du comté de Dumfries.”

Quant aux formations secondaires, voici ce qu'en dit le même auteur :

10. Le *vieux grès rouge*, ou celui que recouvre le charbon et qui alterne parfois avec les roches de transition. Nous l'avons revu sur la rivière de Cuivre.

20. La *formation carbonifère*, gisant apparemment sur le vieux grès rouge et sous d'immenses gisements de calcaire secondaire.

30. Le *grès rouge nouveau ou varié*. Cette importante formation occupe des étendues considérables dans plusieurs des régions que nous avons traversées et recouvre probablement une immense couche de la formation carbonifère. En certains endroits où il n'y avait pas de vieux grès rouge, le nouveau nous a paru superposé sur le gneiss et d'autres roches primitives. Ici, comme dans les autres parties du monde, le grès rouge récent contient du gypse et des sources salifères qui paraissent en sortir, d'où il faut conclure qu'il renferme des lits de sel ou d'argile chloridrique qui fournit la matière imprégnante aux sources. Les sources salifères de la rivière des Esclaves fournissent par leur propre évaporation durant l'été une très grande quantité de beau sel.

40. Le calcaire secondaire paraît généralement appartenir au vaste gisement qui recouvre le grès rouge récent et est couvert par la craie et forme de grandes aires, non-seulement dans l'Amérique du Nord, mais aussi en Angleterre et sur le continent européen. En examinant de plus près, on constaterait peut-être que certaines espèces appartiennent au calcaire de montagnes des géologistes.

50. Les roches trappéennes et porphyroïdes secondaires qui

abondent sur les bords de la mer Arctique et dans les montagnes de Cuivre, se rattachent en toute apparence au grès rouge récent. La présence du cuivre natif dans ces roches, dans les montagnes de Cuivre et sur les bords de la mer Arctique, constitue un trait caractéristique très important de leur composition et mérite l'attention de ceux qui prennent pour spécialité de grouper et d'associer les minéraux. Beaucoup de ces roches de trapp et de porphyre offrent l'apparence de colonnes, ce qui semble indiquer qu'elles sont d'origine volcanique ; mais leurs autres caractères et les strates horizontales sur lesquelles elles reposent indiquent encore qu'elles sont de formation neptunienne.

Dépôts alluviers.—La grande étendue qu'occupent ces dépôts dans toute la région que nous avons parcourue nous fournit l'occasion d'observer plusieurs de leurs différentes espèces. Dans les notes qui précèdent, nous avons fait allusion aux immenses gisements alluviers, formés par des lacs qui se sont graduellement desséchés ou soulevés soudainement et ont laissé leurs cavités plus ou moins recouvertes de sable, de gravier et d'autres matières alluviales. D'autres ont été évidemment formés par des rivières. Quelques dépôts sur les bords de la mer proviennent de l'action collective de la mer et de l'influence délétère de l'air. La péninsule, entre la Pointe Tourne-Encore et le Détroit de Melville, se compose presque exclusivement d'un terrain plat, percé à de longues distances par des falaises de trapp.

“ En terminant, nous observerons que les détails précédents montrent que dans ces régions les roches primitives, de transition, secondaire et les dépôts alluviers ont en général la même composition, la même structure, la même position et la même distribution que dans les autres parties de l'Amérique qui ont été explorées ; et comme ces formations correspondent à celles de l'Europe et de l'Asie, on peut avec raison les regarder comme des formations universelles.

PRODUITS DU SOL.

Le Nord-Ouest Canadien supporte toutes les productions végétales des climats tempérés. On récolte le blé, l'orge, l'avoine, les melons, les citrouilles, les pois, les fèves et les autres légumes dans les prairies de la Rivière Rouge et de la Saskatchewan. On récolte même le blé au fort Simpson, au 60e degré de latitude nord, et dans la riche vallée de la Rivière à la Paix, jusqu'à Dunvegan, au 58o 56 latitude et 117o longitude. Plus au Nord, on ne peut cultiver que l'orge, les légumes et les patates, jusqu'aux environs du fort Bonne-Espérance, situé au-delà du cercle arctique.

Outre les légumes et les céréales, le Nord-Ouest produit, même

dans les régions les plus au nord et les plus froides, des baies de toutes sortes, entre autres la fraise, la framboise, les poires et cerises sauvages, différentes espèces de groseilles, l'airelle, l'attocat ou raisin d'ours (*arbutus alpina*) et beaucoup d'autres baies dont se nourrissent les sauvages.

Les immenses plaines du Nord-Ouest sont aussi couvertes d'herbes succulentes, de vesces, de foin de prairie, etc., qui forment de riches paturages naturels où les bêtes fauves, telles que le bison et le mouton des montagnes, se nourrissent durant toute l'année, ainsi que les animaux domestiques des rares habitants de ces régions. Le foin de prairie (*bunch grass—Festuca?*) possède d'excellentes qualités nutritives et redonne en peu de temps aux chevaux fatigués et amaigris la vigueur et l'embonpoint qui les mettent en état de faire un bon service. Il en est de même des vesces dont les principales espèces sont les *Hedysarum*, *Lathrum*, *Vicia*, et *Astragalus*, qui sont pour le moins aussi nutritives que le trèfle rouge artificiel de nos prés.

Quant aux forêts du Nord-Ouest, voici ce qu'en dit le Père Petitot, missionnaire Oblat du MacKenzie :

“On observe jusqu'à un certain point dans nos forêts vierges, parmi les arbres et les plantes, la gradation qui se fait remarquer dans la végétation des montagnes. Le chêne et l'orme, que l'on rencontre très communément à la Rivière Rouge, disparaissent vers le 51e degré de latitude nord. Le cèdre rouge s'arrête aux latitudes du lac Bourbon, où il abonde, ce qui lui a mérité des anglais le nom de *Cedar Lake*. Les thuaya rampants, le sapin de Virginie, le chèvre-feuille du Canada et d'autres arbres et arbustes ont disparu à celles du lac de l'Île à la Crosse ; tandis que le pin (*pinus banksiana*) aux branches en candelabre, au feuillage sans ombrage, le peuplier balsamique, le tremble, les saules, les bourdaines, le sapin blanc ou épinette, le sapin rouge et surtout le bouleau se rencontrent jusqu'aux terres stériles qui forment le littoral de la mer et où l'œil attristé n'aperçoit que des lichens et des mousses, pâture du caribou, et quelques touffes de l'arbuste qui produit le thé au Labrador (*ledum palustre*). L'épinette blanche (*albies alba*) est le plus septentrional des conifères : il monte jusqu'au 68e degré nord ; mais à des latitudes plus élevées, on n'en voit plus de traces.”

Dans son *Esquisse sur le Nord-Ouest*, Mgr. Taché parle ainsi des forêts :

“ Nous désignons ainsi toute la portion du département du Nord qui offre une superficie d'environ 480,000 milles carrés. Située entre la partie septentrionale et la région des prairies, la forêt

revêt un peu du caractère de l'une ou de l'autre. Les prairies l'envahissent; aidées par l'élément destructeur, elles se sont rendues tout près des bords des lacs la Biche et Froid, au nord de la rivière au Castor. Plus à l'ouest, il leur a plu d'aller saluer le haut du fleuve Athabaska. La rivière à la Paix, voire celle des Liards, à ses prairies.

“ Nos forêts peuvent renfermer quelques autres bois, mais nous ne connaissons que ceux dont nous parlons ici :

CONIFERÆ.

Pin rouge	<i>Red Pine</i>	<i>Pinus resinosa.</i>
Pin blanc	<i>White pine</i>	<i>Pinus strobus.</i>
Cyprès	<i>Grey pine</i>	<i>Pinus banksiana.</i>
Sapin	<i>Balsam fir</i>	<i>Abies balsamea.</i>
Épinette blanche.....	<i>White spruce</i>	<i>Abies vel picea alba.</i>
Épinette noire.....	<i>Black spruce</i>	<i>Abies vel pinus nigra.</i>
Épinette grise.....	<i>Grey spruce</i>	<i>Abies vel pinus grisea.</i>
Épinette rouge.....	<i>Tamarack</i>	<i>Larix Americana vel microcarpa.</i>
Cèdre blanc.....	<i>White Cedar</i>	<i>Thuja occidentalis.</i>
Cèdre rouge.....	<i>Red Cedar</i>	<i>Juniperus Virginiana.</i>
Genévrier commun.....	<i>Common juniper</i>	<i>Juniperus communis.</i>

CUPILIFERÆ.

Chêne rouge.....	<i>Red oak</i>	<i>Quercus rubra.</i>
Chêne de brin.....	<i>Post oak</i>	<i>Quercus obtusiloba.</i>
Noisetier	<i>White hazel nut</i>	<i>Corylus Americana.</i>
Noisetier coudrier.....	<i>Beaked hazel nut</i>	<i>Corylus rostrata.</i>
Bois dur.....	<i>Iron wood</i>	<i>Ostrya Virginica.</i>

SALICACEÆ.

Parmi les nombreuses espèces de saules on remarque surtout :
la salix rostrata et la salix longifolia.

Tremble.....	<i>Aspen</i>	<i>Populus tremuloides.</i>
Liard.....	<i>Balsam. Poplar</i>	<i>Populus balsamifera.</i>
Liard.....	<i>Cotton wood</i>	<i>Populus grandidentata.</i>

BETULACEÆ.

Bouleau blanc.....	<i>Canoe birch</i>	<i>Betula papyracea.</i>
Bouleau nain.....	<i>Alpine birch</i>	<i>Betula nana.</i>
Bouleau de savane.....	<i>Low birch</i>	<i>Betula pemila vel glandulosa.</i>
Aune vert.....	<i>Green alder</i>	<i>Alnus viridis.</i>
Aune commun.....	<i>Common alder</i>	<i>Alnus incana.</i>

ULMACEÆ.

Orme blanc.....	<i>White elm</i>	<i>Ulmus Americana.</i>
Orme gras.....	<i>Slippery elm</i>	<i>Ulmus fulva.</i>

OLEACEÆ.

Frêne blanc.....	<i>White ash</i>	<i>Fraxinus Americana.</i>
Frêne gras.....	<i>Black ash</i>	<i>Fraxinus sambucifolia.</i>

ACERINEÆ.

Érable.....	<i>Sugar maple</i>	<i>Acer saccharinum.</i>
Plaine.....	<i>Red maple</i>	<i>Acer rubrum.</i>
Plaine bâtarde	<i>Dwarf maple</i>	<i>Acer spicatum vel montanum.</i>
Bois noir.....	<i>Striped maple</i>	<i>Acer Pensylvanicum.</i>
Érable à gignière.....	<i>Ash leaved maple</i>	<i>Negundo Fraxinifolium.</i>

TILIACEÆ.

Tilleul *Bas wood* *Tilea americana*.

CORNEÆ.

Osier *Red osier* *Cornus stolonifera vel alba*.

VITACEÆ

Vigne sauvage..... *Winter grape*..... *Vitis cordifolia*.
 Vigne vierge..... *Wood bine*..... *Ampelopsis quinquefolia*.

ROSACEÆ.

Rosier. Il y a plusieurs rosiers sauvages: *rosa Woodsii*, *rosa Carolina*, *rosa blanda*, *rosa majalis*.

Framboisier *Wild plum* *Prunus Americana*.
 Petit merisier..... *Wild redcherry*..... *Prunus Pensylvanica*.
 Cerisier à grappes..... *Choke cherry*..... *Prunus Virginiana*.
 Cerises des sables..... *Dwarf cherry*..... *Prunus pumila*.
 Cerisier noir..... *Black cherry*..... *Prunus serotina*.
 Bois à sept écorces..... *Nine bark*..... *Spiræa opulifolia*.
 Thè canadien..... *Common meadow sweet*..... *Spiræa salicifolia*.
 Framboisier *Wild red raspberry*..... *Rubus strigosus*.
 Framboisier noir..... *Black raspberry*..... *Rubus occidentalis*.
 Catherinettes..... *Dwarf raspberry*..... *Rubus triflorus*.
 Framboisier à fleurs blanches..... *White flowering raspberry*. *Rubus nutkanus*.
 Chicouté *Bake apple* *Rubus chamæmorus*.
 Ronce du Nord..... *Bramble*..... *Rubus arcticus et rubus acutilis*.
 Pommetier rouge..... *Scarlet fruited thorn*..... *Cratægus coccinea Bourgeau*.
 Pommetier jaune..... *Pear thorn*..... *Cratægus tomentosa (Bour.)*.
 Sencillier..... *Cockspur* *Cratægus crus galli*.
 Gueule noire..... *Choke berry*..... *Pyrus arbutifolia*.
 Cormier, masquabina.. *Canadian mountain ash*.... *Pyrus Americana*.
 Petites poires..... *Shad-bush* *Amelanchier Canadensis*.

Cette famille nous fournit de plus la délicieuse fraise des champs.

GROSSULACEÆ.

Groseillier sauvage..... *Wild Gooseberry* *Ribes cynosbata*.
 — — *Sharp thorned gooseberry*.. *Ribes oxycathoides*.
 — — *Smooth gooseberry*..... *Ribes hirtellum*.
 — — *Swamp gooseberry*..... *Ribes lacustre*.
 Gadellier sauvage..... *Red currant*..... *Ribes rubrum*.
 — — *Fetid currant*..... *Ribes prostratum*.
 Gadellier noir..... *Wild black currant*..... *Ribes floridum*.
 Gadellier sauvage..... *Common gooseberry* *Ribes Hudsonianum*.

CAPRIFOLIACEÆ.

Graine d'hiver..... *Snow berry*..... *Symphoricarpus racemosus*.
 Graine de loup..... *Wolfe berry*..... *Symphoricarpus occidentalis*.
 Chèvre-feuille *Small honey-suckle*..... *Lonicera paciflora*.
 — *Fly honey-suckle* *Lonicera ciliata*.
 — *Mountain honey-suckle*..... *Lonicera cerulea*.
 — *Bush honey-suckle*..... *Diervilla trifida*.
 Sureau blanc..... *Black fruited elder*..... *Sambucus Canadensis*.
 Sureau rouge..... *Red fruited elder*..... *Sambucus racemosa vel pubens*.
 Bourdaine *Ship berry* *Vibernum lentaga*.
 — *Maple leaved arrow wood*.. *Vibernum acerifolium*.
 Bois d'original..... *High cramberry* *Vibernum opulus*.
 Pembina..... *Cramberry* *Vibernum edulo*.

ERICACEÆ.

Thé de Gauthier	<i>Tea berry</i>	<i>Gaultheria procumbens.</i>
Sac à commis.....	<i>Bear berry</i>	<i>Arctostaphylos uva ursi</i>
Herbe à caribou.....	<i>Alpine bear berry</i>	<i>Arctostaphylos Alpina.</i>
Thé du Labrador.....	<i>Labrador tea</i>	<i>Ledum palustre.</i>
Thé velouté.....	— —	<i>Ledum latifolium.</i>
Petit thé sauvage.....	<i>Snow berry</i>	<i>Chiogenes hispidula.</i>
Bluet nain.....	<i>Dwarf blueberry</i>	<i>Vaccinium Pensylvanicum.</i>
Bluet du Canada.....	<i>Canada blueberry</i>	<i>Vaccinium Canadense.</i>
Mûre	<i>Bog bilberry</i>	<i>Vaccinium uliginosum.</i>
—	— —	<i>Vaccinium myrtilloides.</i>
—	<i>Dwarf bilberry</i>	<i>Vaccinium cæspitosum.</i>
Pomme de terre.....	<i>Cow berry</i>	<i>Vaccinium vitisidea.</i>
Atoca de Maskeg.....	<i>Small cranberry</i>	<i>Vaccinium oxycoccus.</i>
Atoca.....	<i>Common American cran-</i> <i>berry</i>	<i>Vaccinium macrocarpon.</i>

“ Plusieurs espèces de bois n'ont dans ce pays qu'une aire très limitée. L'érable proprement dit et le bois dur touchent à peine l'extrémité sud-est du département du Nord. Trois espèces de plaines y pénètrent un peu ; mais surprises de l'isolement où les laisse l'érable, elles ne vont pas plus loin que le lac des Bois. Le pin rouge et le pin blanc s'arrêtent au Lac Winipeg.¹ Les deux espèces de cèdres, de chênes, d'ormes, de frênes, de vignes, le tilleul, le prunier, tout en étant partout dans le pays d'une qualité bien inférieure aux mêmes espèces qui se trouvent en Canada, sont de plus limités à un espace très peu étendu puisqu'ils n'existent pas au de-là du 11e méridien et que les quelques individus qu'on y rencontre encore isolés n'ont absolument aucune valeur. L'érable du pays (*négundo fraxinifolium*) a sa limite Occidentale au 107e¹ méridien et sa limite septentrionale au 55e parallèle.

“ Ces restrictions faites, il ne reste plus parmi les arbres de haute futaie, du moins à l'ouest du 100e degré de longitude, que des peupliers, différentes espèces d'épinettes, le cyprès, le sapin et le bouleau. La rivière la Pluie, le lac des Bois, la rivière Winipeg, les îles du lac de ce nom, les terres entre le lac des Bois et la Rivière Rouge, sont les seules parties bien boisées, quant aux espèces ; la belle lisière qui bordait autrefois la Rivière Rouge et l'Assiniboine a déjà subi une atteinte désastreuse.”

Outre ces forêts, il y a dans ce qu'on appelle les prairies—parce qu'elles dominant dans ces régions—beaucoup de bois mou, sinon du bois dur, qui ne va pas au-delà du 101e degré de longitude dans la vallée de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine. Au delà de cette limite, on trouve beaucoup de peupliers, surtout du tremble, du bou-

¹ Voir ce qu'en dit le Père Petitot, page

¹ Il y en a aux environs d'Edmonton, au 50^e latitude et 113 longitude.

leau, de l'épinette en grande quantité et de bonnes dimensions pour servir à la construction, principalement sur les collines, et du mélèze dans le haut de la Saskatchewan. Inutile de dire que le bois est abondant à Edmonton, où la Compagnie de la Baie d'Hudson se procure le bois nécessaire à ses constructions, et dans les prairies situées le long du pied des Montagnes Rocheuses, qui produisent la pruche, si recherchée à cause de son écorce qui sert à la tannerie.

A la vérité, presque toutes les parties cultivables de nos grandes prairies sont situées à peu de distance des forêts où le colon peut trouver les espèces dont il a besoin pour bâtir, cloturer et se chauffer, ainsi que nous le verrons ailleurs.

Le Père Petitot, qui a parcouru toute la région septentrionale, parle ainsi de sa flore et faune :

“ Sur la couche de terrain dont les arbres séculaires ont recouvert le granit du sol se pressent quantité de fleurs alpestres ou particulières aux climats arctiques. Ce sont des orchis élégants, de formes singulières, dont une espèce, d'un beau jaune d'or, a une labelle semblable à un nid d'hirondelle ; ce sont des polygales des Alpes, une dizaine de variétés de saxifrages, la pante aux bractées colorées en blanc et qui produit un fruit rouge dont les lièvres sont friands, la busserolle aux grappes blanches lavées de pourpre. Dans les petites prairies et les clairières, il y a profusion d'achillées, d'armoises, et de campanules. L'incendie a-t-il porté ses ravages dans les forêts, bien vite la nature étend sur ces cendres et ces charbons un manteau de fleurs ; c'est l'épilobe aux thyrses roses, qui se charge de pallier les traces de l'élément destructeur ; souvent les *maskegs* ou marécages se déguisent sous un vêtement de nymphæa jaunes, de sagittaires et de cassis, parmi lesquelles brillent, comme des étoiles, les fleurs blanches du *parnassia* de Kotzebue ; mais aussi parmi elles se cachent traitreusement la cigüe aquatique, la renoncule vitreuse et l'aconit. Le long des cascades écumantes se balancent de gracieux lis-martagon, des asphodites, des fumeteres jaunes et roses, véritables arbustes pour la taille ; tandis que tout au bord de l'eau, s'abreuvent le *caltha palustris*, l'adonis, diverses variétés de benoïtes et de menthes. Mais toutes ces fleurs, et un grand nombre d'autres, n'étaient pas les couleurs voyantes des fleurs tropicales et ne répandent aucun parfum, à l'exception des églantiers.”

Les prairies de la partie méridionale sont émaillées de presque toutes les fleurs des pays jouissant d'un climat tempéré. Plusieurs voyageurs parlent des roses, des violettes, des narcisses, des tulipes, des marguerites, des œillets, des boutons d'or et d'une multitude

d'autres fleurs qui jonchent partout le sol des prairies après l'époque de la floraison.

M. Bourgeau, le botaniste attaché à l'expédition du capitaine Palliser, qui a consacré trois années à l'exploration de la partie sud du Nord-Ouest, donne le tableau analytique suivant de la collection des plantes du Nord-Ouest :

ANALYSE DE LA COLLECTION DES PLANTES, FAITE PAR M. BOURGÉAU,
(EXPÉDITION DE PALLISER).

Cette analyse est l'énumération des Genera et Species et l'étendue des familles.

ÉTENDUE.	FAMILLES.	GENERA.	SPECIES.	Dans l'Amérique septentrionale.		ÉTENDUE.	FAMILLES.	GENERA.	SPECIES.	Dans l'Amérique Britannique septentrionale.			
				INDÉTERMINÉES.	GENERA.					SPECIES.	INDÉTERMINÉES.	GENERA.	SPECIES.
				*	*					*	*		
a.	Ranunculacées.....	11	32	—	18	72	b.	Elagnacées.....	2	3	2	3	
d.	Minispermacées.....	1	1	—	1	1	e.	Euphorbiacées.....	1	1	2	8	
c.	Berberidées.....	1	1	—	3	5	a.	Salicacées.....	1	28	1	44	
b.	Sarracénées.....	1	1	—	1	1	d.	Cannabacées.....	1	1	2	2	
d.	Nyctaginéacées.....	1	1	—	3	4	b.	Rétiacées.....	2	4	2	11	
a.	Papavéracées.....	1	1	—	3	3	b.	Typhacées.....	2	3	2	4	
b.	Fumariacées.....	1	2	—	4	9	b.	Naiadées.....	2	4	1	14	
a.	Crucifères.....	14	31	7	25	104	d.	Hydrocharidées.....	1	1	2	2	
i.	Capparidées.....	2	2	—	2	2	b.	Iridées.....	2	2	2	8	
d.	Cistinées.....	1	1	—	3	5	b.	Melanthacées.....	4	4	1	5	
b.	Violacées.....	1	8	—	1	18	d.	Commelynacées.....	1	1	0	0	
b.	Polygalacées.....	1	3	—	1	7	a.	Graminées.....	33	63	49	158	
b.	Droseracées.....	1	1	—	2	9	a.	Zygododiées.....	1	4	2	12	
b.	Linées.....	1	2	—	1	3	d.	Loasacées.....	1	1	1	3	
a.	Caryophyllées.....	6	17	3	66	66	d.	Cactacées.....	1	4	1	2	
d.	Paronychiées.....	1	1	—	12	6	c.	Cucurbitacées.....	1	1	2	2	
c.	Malvacées.....	1	1	—	3	5	a.	Saxifragées.....	4	15	8	56	
d.	Filiacées.....	1	1	—	2	2	b.	Umbellifères.....	10	14	1	28	
d.	Hypericinéacées.....	1	1	—	1	8	d.	Loranthacées.....	1	1	1	1	
c.	Acerinées.....	2	3	—	2	8	b.	Caprifoliacées.....	6	13	7	24	
c.	Oxalidées.....	1	1	—	1	5	a.	Compositées.....	40	112	8	70	
c.	Geraniacées.....	1	4	—	2	6	a.	Campanulacées.....	1	2	1	8	
d.	Balsaminées.....	1	2	—	1	2	b.	Vaccinées.....	2	0	1	16	
b.	Rhamnées.....	2	2	—	2	6	b.	Pyronacées.....	2	5	5	16	
d.	Anacardiées.....	1	2	—	1	6	d.	Oleacées.....	1	1	1	3	
a.	Leguminosées.....	13	50	7	26	98	c.	Apocynées.....	1	2	1	4	
a.	Rosacées.....	16	48	7	24	124	a.	Polemoniées.....	3	5	3	13	
b.	Haloragées.....	3	4	—	4	10	c.	Convolvulacées.....	1	1	3	6	
a.	Onagrarées.....	3	13	2	6	28	b.	Borraginacées.....	8	17	2	27	
b.	Grossulariées.....	1	7	—	1	16	b.	Verbenacées.....	1	1	2	7	
b.	Crassulacées.....	1	2	—	2	3	b.	Lentibulariées.....	2	2	2	8	
b.	Araliacées.....	1	3	—	3	7	d.	Nyctaginées.....	2	2	2	3	
b.	Cornéacées.....	1	4	—	1	7	c.	Amarrinacées.....	1	1	1	6	
c.	Rubiées.....	2	5	—	5	15	b.	Santalacées.....	1	2	1	2	
b.	Valerianacées.....	1	1	—	2	6	d.	Aristolochiées.....	1	1	1	1	
d.	Lobéliacées.....	1	1	—	1	6	c.	Cupulifères.....	3	4	1	5	
a.	Ericacées.....	7	9	—	10	40	b.	Salicinées.....	1	3	1	4	
b.	Primulacées.....	7	10	—	8	33	b.	Urticacées.....	3	3	4	8	
b.	Gentianacées.....	2	6	—	8	34	b.	Conifères.....	5	13	47	7	
c.	Asclepiadées.....	2	5	—	1	11	b.	Aroïdées.....	3	3	6	9	
b.	Hydrophyllées.....	1	1	—	2	5	c.	Alismacées.....	3	5	2	3	
c.	Solanées.....	2	5	—	5	8	b.	Orchidées.....	8	13	16	54	
b.	Labiatées.....	9	9	—	24	40	b.	Liliacées.....	11	20	16	45	
a.	Scrophulariées.....	7	24	2	20	74	a.	Juncacées.....	2	13	3	23	
b.	Plantaginées.....	1	2	—	1	5	a.	Cyperacées.....	5	68	4	8	
e.	Polygonacées.....	4	14	—	5	34	a.	Filices.....	13	17	17	47	
b.	Chenopodiées.....	8	17	1	8	20							

NOTA.—Les plantes marquées (a) s'étendent jusque dans la province arctique, (b) dans la zone circum-arctique, (c) dans le district central ou zone boisée, (d) les familles qui appartiennent au district du Canada ou de la côte Pacifique, ou au district aride du Centre.

Les colonnes marquées d'un astérisque sont empruntées aux tables données dans "Arctic searching expedition," by Sir John Richardson, 1851, vol. II, p. 322.

Nous avons indiqué aux notes les erreurs qui se sont glissées sous la plume de Mgr. Taché en indiquant la distribution des arbres, erreurs qui sont indirectement réfutées par le Père Petitot et Richardson. L'auteur de l'*Esquisse sur le Nord-Ouest* dit que le pin rouge et le pin blanc s'arrêtent au lac Winipeg. Or, le Père Petitot, qui parle de ce qu'il a vu de ses yeux, affirme que le pin croit jusqu'aux environs des *Barren Grounds*, et Richardson, qui a parcouru toutes ces localités, affirme le même fait. "Le pin de Banks, dit-il, l'individu de ce genre qu'on rencontre le plus au nord en Amérique, ne va pas bien loin dans le cercle arctique, et le pin résineux (*pinus resinosa*) ne dépasse pas le 57o."

Mgr. Taché assigne aussi des limites beaucoup trop étroites à l'érable du pays, *negundo fraxinifolium*, en disant qu'elle ne croît pas au delà du 107e degré de longitude, puisque cet arbre existe aux environs du fort Edmonton, sur le 113e degré de longitude.

La limite septentrionale des forêts traverse le 106e degré de longitude au lac Peshew ou de l'Artillerie, entre les 63e et 64e parallèles de latitude, touche la rivière de Cuivre au lac La Pointe, remonte le cours de cette rivière pour franchir le cercle arctique et passe un peu en arrière du 67o latitude sur la rive nord du grand lac de l'Ours et atteint le 69e parallèle dans le delta du MacKenzie. La limite méridionale de la forêt est indiquée par la ligne suivante sur la carte du capitaine Palliser : Elle suit le 96e degré de longitude depuis la frontière jusqu'aux Sept Portages, gagne l'ouest en passant au sud des lacs Winipeg et Manitoba, de la montagne du Dauphin, jusqu'aux environs du fort Ellice, court ensuite au nord et au nord ouest, fléchissant au nord avant de prendre cette direction, jusqu'à l'intersection de la rivière aux Coquilles par le 106e de longitude, court à l'ouest jusqu'au 108e, reprend la direction du sud-est au nord-ouest pour atteindre le voisinage du lac au Castor, et redescend de l'est à l'ouest jusqu'au lac St. Anne.

Ces indications démontrent que les forêts occupent de beaucoup la plus grande partie du Nord-Ouest canadien, qui n'en renferme pas moins assez de terres de prairies pour former plusieurs provinces et nourrir une population de trente millions.

Pour compléter ces renseignements sur les productions du sol, ajoutons quelques mots sur la distribution des céréales et des plantes potagères.

Le blé croit et mûrit bien jusqu'au fort des Liards, latitude 60°5'; longitude 122°31', à une hauteur de 400 à 500 pieds au-dessus de la mer. Le voisinage des Montagnes Rocheuses l'expose parfois à la gelée. "Cependant, dit Richardson, ce grain croit sans obstacles

(freely) sur les bords de la Saskatchewan." On le cultive aussi dans la vallée de la rivière à la Paix, jusqu'à Dunvegan, et sur les bords de l'Athabaska, où cette récolte est toujours sûre. Enfin le froment se cultive partout dans les prairies du Nord-Ouest, et produit des récoltes d'une richesse inouïe.

Le *maïs*, qui ne mûrit pas en Angleterre, est avantagement cultivé dans le Nord-Ouest, qu'on dit si froid, jusqu'à Carlton, au 52°51' de latitude, et Cumberland, au 50°57'. Inutile d'ajouter que cette récolte réussit à merveille dans la vallée de la rivière Rouge et de l'Assiniboine.

L'orge peut être cultivée jusqu'au fort Norman, latitude 65°; mais on n'a jamais pu la récolter au fort Bonne-Espérance à deux degrés plus au nord.

L'avoine n'a pas été cultivée plus loin que sur les bords de la rivière aux Liards et au fort Simpson, latitude 51°61 nord.

Les *pommes de terre* ne croissent pas au delà de la même latitude. Les *navets*, dans les saisons favorables, atteignent une pesanteur de deux à trois livres, et leur culture s'étend jusqu'au 67e degré de latitude. Les légumes, d'ailleurs, ne croissent pas au-delà de cette limite. On a essayé de cultiver des plantes potagères sur les bords de la rivière Peel, mais on n'a pu récolter que des cressons. C'est à peine si les choux se sont élevés à un pouce au dessus du sol, pour blanchir au soleil et se faner.

Enfin, le melon et la citrouille mûrissent en plein air jusqu'aux latitudes du fort Cumberland.

ESQUISSE ZOOLOGIQUE.

La Zoologie du Nord-Ouest comprend des espèces aussi nombreuses que variées. Les prairies et les forêts, les rivières et les grands lacs, les montagnes et les mers glaciales sont habités par des multitudes de quadrupèdes, d'oiseaux et de poissons. Toutes ces espèces animales sont encore aujourd'hui l'objet de l'exploitation commerciale de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Mgr. Taché prétend qu'en 1865 cette compagnie a acheté les quantités de fourrures qu'il énumère ainsi :

1ère Tribu.—PILLANTIGRADES.

Ours :—

Blanc.

Noir et canelle.

Gris.

Brun.

Blaireau.

Raccoon.

Carcajou.

2me Tribu.—DIGITIGRADES.

VERMIFORMES,

Belette.

Hermine.

Vison.

Martre.

Pékan.

Loutre.

Putois.

CHIENS.

Chien :—Domestiques.

Esquimaux.

Montagnais.

Loup ou sauvage.

Loup :—A moule.

Blanc.

Gris.

Bigarré.

Brun.

Noir.

Renard :—Blanc.

Bleu.

Rouge.

Croisé.

Argenté et noir.

Chien de prairie.

CHATS.

Chat domestique

Linx.

Panthère.

3me Tribu.—AMPHIBIES.

Phoque ou chien de mer.

Morse, vache ou cheval marin.

5me Ordre.—LES RONGEURS.

Cet ordre, si commun partout, abonde dans le Nord-Ouest, jusque dans les régions glaciales. En voici la nomenclature :

Castor.

Rat musqué.

Mulots, cinq espèces.

Souris d'Amérique.

Gerboise du Labrador.

Marmottes :—Marmotte de Québec.

Siffleur des montagnes.

Ecureuil de terre.

Marmotte d'Amérique.

Marmotte de Franklin.

Spermophile rayé.

Ecureuils :—Le Suisse

Le Suisse à quatre barres.

Ecureuil de la Baie d'Hudson.

Ecureuil volant — *pteronys sabrinus* et
pteronys sabrinus alpinus.

Rat de sable—*Geomys talpoides*.

Lièvres :—Lièvres ou lapins d'Amérique.

Lièvres des terres arctiques.

Lièvre des prairies.

Petit lièvre chef.

8^{me} Ordre :—LES RUMINANTS.

Le tableau qui suit indique les diverses espèces de ruminants à cornes,—les ruminants sans cornes ne s'y trouvent pas—qui existent dans le Nord-Ouest Canadien :

1^{ère} Tribu :—RUMINANTS A CORNES PLEINES.

Orignal.

Caribou :

Ordinaire.

Des bois

Arctique

Cerf :—Wapite.

Chevreuil :—Cerf-mulet.

Long tail deer. (Renne à longue queue.)

3^{me} Tribu :—RUMINANTS A CORNES CREUSES.

Gazelle.

Chien des montagnes.

Mouton des montagnes.

Mouton domestique.

Bœuf musqué.

Bison.

Bœuf domestique.

La seconde tribu des ruminants, à cornes velues, n'existe pas dans le Nord-Ouest, où il n'y a pas de girafes.

Quant aux cétacés, appartenant à la famille des mammifères, ils existent dans la mer glaciale, où l'on trouve en assez grand nombre la baleine mixte, sinon la baleine franche, qui n'existe plus dans les mers de l'Amérique du Nord.

OISEAUX.

Bien que l'Ornithologie du Nord ne soit pas aussi considérable que celle des pays méridionaux, la nomenclature que nous don-

nous montre que la gente volatile ne fait pas défaut au Nord-Ouest.

1^{er} Ordre :—LES RAPACES.

La tribu des Rapaces diurnes comprend :

Le Vautour.	Le Gerfaut.
L'Aigle royal.	L'Epervier.
L'Aigle à tête blanche.	Le Milan.
L'Aigle pêcheur.	L'Emérillon.
Le Faucon.	L'Autour.
Le Busard.	L'Autour à bâtiment.
Le Busard d'Amérique.	La buse gantée.
	La Soubuse.

La famille des rapaces nocturnes présente neuf espèces du genre Hibou ou Chouette :

Hibou à grandes Oreilles.	Hibou du Nord.
Hibou à courtes Oreilles.	Hibou Blanc.
Hibou cendré.	Hibou du Canada.
Hulotte.	Chouette.
Chat Huant.	

2^{me} Ordre :—OISEAUX QUI SE PERCHENT.

Cet ordre comprend deux familles, les dentirostres et les conirostres. Les dentirostres sont :

Pie grièche.	Figuier du Canada.
Pie grièche du Canada.	Figuier à croupe jaune.
Gobe-mouches.	Figuier à tête rouge.
Gobe-mouches tyran du Nord.	Roitelet huppé.
Gobe-mouches de Say.	Traquet.
Gobe-mouches Noir.	Roitelet à tête rouge.
Gobe-mouches de Richardson.	Roitelet Voyageur.
Plongeur d'Amérique.	Mangeur de Moucherons.
Grive du Canada.	Mangeur de Moucherons du Canada.
Petite Grive Brune.	Mésange à tête noire.
Grive de Wilson.	Fauvette couronnée.
Grive Solitaire.	Fauvette tachetée de la Louisiane.
Moqueur grive.	Allouette des Prés.
Moqueur roux.	Verdier.
Moqueur miauleur.	Grand Jaseur.
Oiseau bleu Arctique.	Récollet.
Oiseau bleu Commun.	

La famille des conirostres renferme les trente-quatre espèces que voici :

Cachevis.	Chardonneret.
Bruant.	Gros Bec.
Bruant de la Prairie.	Rouge-gorge

Bruant colorié.	Ortalan coucou.
Bruant gris.	Mangeur de riz.
Bruant du Canada.	Etourneau à ailes rouges.
Moineau à ailes baies.	Etourneau à tête jaune.
Moineau à couronne blanche.	Etourneau à croissant.
Moineau de la Pensylvanie.	Loriot.
Moineau roux.	Etourneau commun.
Moineau noir.	Etourneau rouge.
Moineau à tête violette.	Corbeau.
Moineau arctique.	Corneille.
Bouvreuil.	Pic.
Bec-croisé.	Geai.
Linotte à tête grise.	Geai du Canada.
Pinson.	Geai à bec court.

3^{me} Ordre :—CURTIPÈDES.

Cet ordre, toujours d'après la classification de Mgr. Taché, empruntée en grande partie à Richardson, compte les trois familles des grimpaux, des tenuirostres et des fissirostres. Les grimpaux sont des dix espèces suivantes :

Pic noir.	Pic arctique.
Pic velu.	Pic doré.
Pic duveté	Pic à tête rouge.
Pic varié de la Caroline.	Roitelet.
Pic du Canada à trois doigts.	Roitelet d'hiver.

La famille des tenuirostres ne renferme qu'une espèce : le colibri.

Il y a huit espèces dans la famille des fissirostres :

Hirondelle à ventre blanc.	Hirondelle à ventre pourpré.
Hirondelle de grange.	Bois-pourri.
Hirondelle de rochers.	Mangeur de maringouins.
Martin de rivage.	Martin pêcheur.

4^{me} Ordre :—GALLINACÉS.

Cet ordre renferme les onze sujets dont voici les noms :

Perdrix.	Perdrix des rochers.
Perdrix de savanne.	Faisan.
Perdrix des montagnes.	Tourtre ou pigeon ramier.
Lagopides.	Pigeon domestique.
Perdrix blanche.	Poule.
	Dindon.

5^{me} Ordre :—ÉCHASSIERS.

La première famille des échassiers, les brévipennes, n'existent pas dans le Nord-Ouest, mais les quatre autres y sont assez bien représentées. Il y a six espèces de fissirostres :

Pluvier rouge.	Pluvier doré.
Pluvier d'Amérique.	Pluvier bourreau.
Pluvier criard.	Tourne-pierre à collier.

Les *curtirostres* forment deux genres et quatre espèces :

Grue américaine.
Grue du Canada.

Héron.
Butor.

Les *longirostres* se divisent en six genres et vingt deux espèces :

Avocette d'Amérique.
Courliou.
Courliou Hudsonien.
Courliou des Esquimaux.
Bécasseau de Douglas.
Bécasseau à pattes fines.
Bécasseau semipalmé.
Bécasseau violet.
Bécasseau variable.
Bécasseau de Schinz.
Bécasseau à échasses.
Bécassine ponctuée.

Bécasseau noir.
Bécasseau canelle ou manbriche.
Chevalier semipalmé.
Chevalier rapporteur.
Chevalier à pattes jaunes.
Chevalier à longue queue.
Chevalier à croupe verte.
Bécassine marbrée.
Bécassine Hudsonnienne.
Bécassine de Drummond.

Les *macrodactyles* forment trois genres et les six espèces suivantes :

Râle à gorge jaune.
Râle de la Caroline.
Foulque d'Amérique.

Phalarope.
Phalarope hyperboré.
Phalarope rouge.

6me Ordre:—NATATOIRES, PALMIPÈDES.

Cet ordre fournit en été la nourriture à une grande partie de la population sauvage du Nord-Ouest. Les palmipèdes abondent dans les rivières, les lacs et les mers de ce pays.

Les plongeurs, qui forment la première famille, représentent trois genres et vingt espèces :

Grive huppée (poule d'eau).
Grive jougris (poule d'eau).
Grive cornue un esclavon (poule d'eau).
Grive, petite poule d'eau, *caille*.
Umard.

Plongeon à gorge noire.
Plongeon à gorge rouge.
Guillemot à capuchon.
Guillemot à pas bec.
Guillemot à miroir blanc.
Guillemot noir.

Il y a trois genres et dix-neuf espèces dans la seconde famille, celle des *longipennes* :

Hirondelle de mer.
Hirondelle de mer arctique.
Hirondelle de mer épouvantail.
Goëland.
Goëland argenté.
Goëland argenté à ailes blanches.
Mouette blanche ou sénateur.

Mouette à pieds bleus.
Mouette tridactyle.
Mouette de Franklin.
Mouette de Bonaparte.
Mouette pygmée.
Mouette rosacée.
Mouette à queue fourchue.

Mauve.
Mauve à bec court.

Stercoraire pomarine.
Stercoraire parasite.
Stercoraire de Richardson.

Le pélican et le cormoran sont les deux seules espèces de la troisième famille, celle des totipalmes.

La quatrième famille, les lamellirostres, a onze genres et trente-deux espèces :

Canard suchet.	Canard huppé.
Canard chipeau ou ridet.	Canard rouge.
Canard à longue queue ou pilet.	Canard garot
Canard de France (domestique).	Canard blanchâtre, <i>caille</i> .
Sarcelle.	Canard à Collier ou histrion.
Sarcelle à ailes bleues.	Canard de Miclon.
Canard d'Amérique.	Grande harle.
Canard d'été.	Harle à palat rouge.
Canard à tête grise.	Harle huppée.
Canard eider.	Cygne.
Canard marchand.	Cygne de Bewick.
Canard noir.	Oie rieuse ou à front blanc.
Macreuse.	Oie blanche.
Canard à queue rouge.	Oie outarde.
Canard milouin.	Oie cravant.
Canard d'automne.	Oie berniche.

Quant au nombre de ces différentes espèces d'oiseaux, voici ce qu'en dit l'illustre auteur de *l'Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique* :

« Il n'y a que dans nos déserts et dans nos solitudes que les oiseaux sauvages puissent se trouver en si grande abondance. Ce n'est pas à dire toutefois qu'on les trouve toujours et partout, mais il y a des temps, des lieux qu'ils sont en quantités innombrables. Un bon chasseur, avec des armes de précision et des munitions à discrétion, en abatrait assez pour provoquer l'incrédulité des meilleurs chasseurs des pays civilisés. Un de mes amis, M. James Mackay, a tué sept cents canards dans un seul tour de chasse. Des établissements considérables de l'intérieur subsistent pendant des mois entiers exclusivement aux dépens de la gent ailée. Les nations sauvages, à certaines époques de l'année, n'ont pas d'autres ressources, et il en faut du gibier pour nourrir tous ces vigoureux enfants de la forêt. Pour en donner une idée, voici ce qui est fourni dans les établissements de la Compagnie où l'on vit de gibier. Pour la ration journalière d'un homme, un cygne ou deux outardes, ou trois oies, ou encore quatre des plus gros canards. Il est facile par là, de juger du nombre qu'il faut pour un établissement important. Mais ce qu'il est plus difficile de concevoir, c'est qu'aux

années d'abondance, cette battue se fait sans affaiblir sensiblement les phalanges serrées qu'elle attaque. Là où les oies se reposent dans leurs migrations du printemps et surtout de l'automne, leurs volées sont tellement considérables, que j'ai vu plusieurs fois l'application littérale d'une singulière expression de nos anciens voyageurs : " Au Rabaska, (Athabaska) les oies, c'est comme les bancs de neige."

REPTILES.

Ces animaux sont très rares dans le Nord-Ouest, où cette classe des vertébrés n'est représentée que par la tortue, le lézard, qui n'est ni venimeux, ni offensif, les couleuvres, les crapauds et les grenouilles. Il y a absence complète d'animaux venimeux dans toutes les parties des immenses territoires de la Baie d'Hudson. Au point de vue de la colonisation, c'est un grand avantage sur le Nord-Ouest américain, dont une grande partie est infestée par les serpents à sonnettes.

POISSONS.

Sous le rapport éichtyologique, le Nord-Ouest est véritablement riche. Les lacs, les rivières et quelques parties des mers glaciales sont de véritables viviers naturels. Si les espèces sont comparativement peu variées, elles sont d'une étonnante fécondité. Dans ces immenses plaines, le poisson se pêche partout par milliers.

1er Ordre :—ACANTHOPTÉRYGIENS.

Cet ordre n'est connu dans les territoires de l'Ouest que par la famille des percoïdes, qui compte six genres et huit espèces :

Perche, ou perchaude.	Joue cuirassée du pôle.
Doré.	Joue cuirassée (crapaud de mer).
Crapet.	Epinoche.
Joue cuirassée.	Malachigan.

Le doré fréquente presque tous les lacs et toutes les rivières et ajoute puissamment aux ressources alimentaires du pays. Les eaux de la Rivière Rouge nourrissent un grand nombre de malachigans, dont la chair est brune et ressemble à celle du turbot.

2me Ordre :—MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX.

Cet ordre, le plus nombreux, compte cinq familles. La première, celle des Cyprins, a cinq espèces :

Brème.	Piconou.
Carpe blanche.	Cyprin.
Carpe rouge.	

Les ésoques, qui composent la seconde famille, n'offrent que le brochet et le masquinongé, tandis que la troisième famille, celle des siluroïdes, n'est représentée que par la barbue, dont la chair est riche, grasse et agréable au goût. La barbue pèse de cinq à douze livres et le brochet jusqu'à trente livres.

Les saumons constituent la quatrième famille, qui est très importante et se compose des espèces suivantes :

Saumon.	Truite ordinaire.
Saumon de Ross.	Grosse truite.
Saumon de Hearne.	Inconnu
Truite à longues nageoires.	Poisson bleu.
Augmalook des Esquimaux.	Petit poisson bleu.
Truite saumonée.	Poisson blanc.
Saumon hareng	Toulibi.
	Poisson rond.

Il est presque impossible de se faire une idée de l'abondance du saumon de Ross dans les rivières arctiques, où l'on en a pris d'un seul coup de seine jusqu'à 3,378, chiffre d'autant plus extraordinaire que ce poisson mesure jusqu'à trente pouces de longueur et pèse au delà de dix livres. La grosse truite est un magnifique poisson. Au grand lac des Esclaves, son poids ordinaire varie de 10 à 40 livres. Je n'en ai jamais vu, dit Mgr. Taché, de taille à garantir ce poids, mais je ne vois pas pourquoi on refuserait le témoignage de personnes respectables qui font cette assertion.

De toutes les espèces du genre saumonoïde, le poisson blanc est le plus agréable au goût. Il fréquente tous les lacs et toutes les rivières ; son poids varie de trois à quatre, atteignant parfois jusqu'à quatorze livres.

La cinquième famille ne possède que le hareng proprement dit, qui se pêche dans les mers glaciales, et la perche du Canada, qui fréquente les eaux de la région méridionale du Nord-Ouest. Elle mesure environ un pied de longueur.

3me Ordre :—MALACOPTIRYGIENS.

Une des trois familles de cet ordre fréquentent les eaux du pays que nous étudions. La famille des gades fournit deux espèces : la loche et la barbotte. La deuxième famille se compose du poisson plat, qui abonde à l'embouchure de la rivière de Cuivre, et du turbot du Nord. C'est tout ce que fournit cet ordre. Il n'y a ni anguilles ni poissons anguilliformes.

Le cinquième ordre fait aussi défaut, ainsi que le sixième. Il n'y a dans les eaux douces et de mer du Nord-Ouest ni poissons

cuirassés, ni plectognathes, ni requins, ni marteaux, ni scies; les raies et les lamprois sont inconnus.

7me Ordre:—STURONIENS.

Ce dernier ordre ne présente que deux espèces de poissons à branchies libres: l'esturgeon et l'escargot.

L'esturgeon se trouve dans presque tous les lacs et les grandes rivières. Il y en a dans le lac Winipeg qui mesurent sept pieds de longueur et pèsent cent cinquante livres. Ce poisson, dont la chair est excellente, donne beaucoup d'huile, et de sa vessie nata-toire desséchée on tire la colle de poisson qui se vend dans le com-merce.

On ne saurait guère se former une idée exacte des pêcheries du Nord-Ouest. Elles alimentent une grande partie des populations sauvages, et l'on peut se figurer la quantité de poisson requise pour nourrir ces peuplades, quand on sait que dans les postes de la Com-pagnie de la Baie d'Hudson on estime à quinze livres par jour la ration de chaque homme.

Malgré les battues continuelles qu'il faut faire pour nourrir ces braves enfants de la forêt, le poisson abonde partout, et à force de ne pas être pêché il vieillit et atteint une grosseur extraordinaire. On prend des éturgeons de sept à huit pieds de longueur dans le lac Winipeg, des truites de soixante cinq et même de quatre vingt-dix livres dans le MacKenzie; la pesanteur du poisson blanc, qui est délicieux, varie de trois à dix et même quinze livres. Dans le récit de son voyage, Richardson parle de la pêche dans le grand lac de l'Ours en termes qui font voir la grosseur du poisson. "On prend, dit-il, la truite de 15 livres dans les seines au poisson blanc, ainsi que l'*inconnu* (*Salmo MacKenzii*) pesant 25 livres; mais les mailles ne laissent pas entrer les truites plus grosses, qui pèsent de 30 à 50 livres. On pêche ces truites avec des hameçons pour la morue."

La chasse est aussi abondante que la pêche. Mgr. Taché nous dit qu'un de ses amis, M. MacKay, a tué sept cents canards en un seul tour de chasse. Nous trouvons dans les récits du P. de Smet des faits qui confirment l'idée de cette abondance. Voici ce qu'il écrit à son évêque:

"Une petite note de toutes les pièces que les chasseurs appor-tèrent au camp, pendant les vingt six jours que nous séjournâmes ensemble, ne sera pas sans quelqu'intérêt pour Votre Grandeur; elle vous fera connaître les animaux de ces parages.

Animaux tués:—12 orignaux, 2 caribous, 30 moutons à grosses

cornes, 2 porcs-épics, 210 lièvres, un castor, 2 rats-musqués, 26 outardes, 115 canards, 21 faisans, une bécassine, un aigle et un hibou. Ajoutez 30 ou 50 beaux poissons blancs par jour et une vingtaine de belles truites, et jugez si nos gens ont lieu de se plaindre."

Cette chasse a été faite dans les environs du fort Jasper, sur le versant est des Montagnes Rocheuses. M. Belcourt, missionnaire, parle ainsi d'une partie de chasse au bison :

" Le 16 octobre nous repartîmes, emportant sur nos voitures 1,776 vaches tuées par 55 chasseurs. Cette viande fournit 228 *taureaux*, 1,213 ballots de viande riche, 166 sacs de graisse, pesant chacun 200 livres, et 556 vessies de graisse de moëlle, de 12 livres chaque, le tout, calculé au prix le plus modéré, valant un peu plus de dix sept livres sterling (\$8,262). Les frais de voyage, gages d'employés, ne s'élevant guère qu'à £200, il reste £1,500 (\$7,290 ou \$132.60 pour chaque chasseur) gagnés par 55 chasseurs dans l'espace de moins de deux mois."

Ces chasses et ces pêches abondantes sont une source de grande richesse et d'alimentation pour les habitants du pays.

(A Continuer.)

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Les juges français ont l'occasion de communiquer au barreau leurs observations sur le fonctionnement des tribunaux et l'administration de la justice en général. Les éloquentes mercuriales de d'Aguesseau sont connues de tout avocat : elles ont élevé les études légales et ont servi de guide aux hommes d'état de son temps. Rarement il nous était donné de voir nos juges canadiens suivre ces nobles exemples. M. le juge Loranger vient de doter le pays d'un commentaire du Code Civil,¹ dont il a été rendu compte dans la dernière livraison de la *Revue*. M. le Juge Torrance adresse une lettre² au Procureur-général de cette Province sur l'administration de la justice. Cette lettre a tous les caractères d'une mercuriale de d'Aguesseau ; et celui qui l'a écrite mérite la reconnaissance du barreau. Dans la position délicate qu'il occupe, il lui était difficile de suggérer des réformes radicales : il s'est contenté d'indiquer les lacunes, les anomalies, les contre-sens de certaines lois et de certaines décisions.

Le système des enquêtes attire d'abord son attention. Trois modes sont actuellement offerts aux parties pour faire la preuve de leurs plaidoiries ; le premier, le plus ancien de tous, est appelé, l'enquête *écrite au long* ; le second, moins ancien que l'autre, est l'enquête devant le juge ; et le troisième, tout récent, est l'enquête obtenue au moyen de la sténographie.

10.—*Enquête écrite au long.* La Cour des Enquêtes siège à Mont-

¹ Commentaire sur le Code Civil du Bas-Canada, par T. J. J. Loranger, Tome 1—in 8o, 532 pages.

² A letter to the Attorney-General of the Province of Quebec on the administration of Justice, by Mr Justice Torrance—in 8o, 38 pages.

réel dans une grande salle où sont placées plusieurs petites tables. Chaque table est à la disposition des avocats des deux parties dans une cause. L'écrivain se place au milieu, il a en face le témoin et de chaque côté sont les avocats des deux parties. L'Avocat pose verbalement ses questions au témoin, elles sont prises par écrit si son adversaire insiste, et dans le cas où elles paraîtraient illégales à ce dernier, il fait par écrit au bas de la question l'objection qui lui paraît être propre à la faire rejeter. Si les deux avocats ne vident pas ensemble le débat, ils se rendent devant le juge qui siège dans la même salle et ce juge décide *instantanément* la légalité de la question et de l'objection ou réserve sa décision. Les réponses du témoin sont dictées par l'avocat qui l'interroge à moins qu'il ne veuille lui-même se charger de ce soin. Cette Cour contient un grand nombre de personnes, qui s'efforcent de parler à voix basse mais qui finissent par s'exprimer à voix haute. Un bruit assourdissant empêche le juge soit de travailler, lorsque personne ne se présente devant lui, ou d'écouter lorsque des avocats plaident. Ce système est sans exemple dans l'administration de la justice des autres pays. Il a le tort de ne pas reproduire exactement le témoignage du témoin : l'écrivain, qui est presque toujours un étudiant, se sert d'une phraséologie à sa façon, lorsqu'elle ne lui est pas fournie par l'avocat. Souvent le témoin est représenté comme s'étant exprimé dans un langage fleuri et élégant, qui lui est entièrement inconnu, mais qui est celui d'un avocat rétheur ou d'un étudiant encore tout chaud du pathos du Collège. Ce système a le tort plus grave d'encombrer la procédure d'une quantité prodigieuse d'écritures que le juge est obligé de lire attentivement lorsque la cause est en état d'être jugée. L'écrivain n'est pas toujours un calligraphe de première ordre, son style, ou plutôt celui de l'avocat, n'est pas souvent d'une grande clarté. Le juge éprouve parfois une grande fatigue à déchiffrer ce volumineux dossier. En outre le papier souffre tout, le bon comme le mauvais témoignage : le témoin semble toujours un honnête homme. A moins de constater des erreurs graves, des contradictions grossières ou des démentis formels, tous les témoins se valent : la couleur du papier est la même, l'écriture n'a pas changé, le style est aussi fleuri au commencement qu'à la fin. Il n'y a que les avocats présents à l'audition du témoin, qui ont l'avantage de s'apercevoir de la véracité du témoin, par sa contenance, l'exactitude de ses réponses et surtout par sa physionomie ; mais le juge n'a rien vu et ne verra rien autre chose que la déposition écrite de ce témoin et cette déposition ne paraîtra ni plus honnête, ni plus malhonnête que les autres qui l'accompagnent. Ce système est donc absurde et est depuis long-

temps condamné. Il faudrait le rayer entièrement du Code de Procédure. En cela Mr. le Juge Torrance a raison et le barreau en entier l'approuve. Le procureur-général devrait s'empresse de proposer l'abolition du système à la prochaine session du parlement.

20.—*Enquête devant le juge.* Ce système est une amélioration de l'autre, mais ne rencontre pas l'approbation de tous les avocats. Mr. le Juge Torrance semble le favoriser dans sa lettre. Ici, une seule cause est entendue à la fois : le juge est sur le banc et prend lui-même ou fait prendre des notes du témoignage donné. Il est impossible aux avocats de savoir ce que le juge écrit ou fait écrire à moins d'en faire la demande à haute voix ou exiger que les notes leur soient montrées. Le témoignage dans le premier cas est laissé aux caprices des avocats ; dans celui-ci, il est laissé aux caprices du juge, sans la moindre surveillance : ce qui rend ce système plus dangereux que l'autre, parce que le premier est soumis à la surveillance constante de l'écrivain et des deux avocats, tandis que l'autre est sans contrôle. Le témoin parle peut-être un langage différent de celui du juge, et ce dernier est obligé d'écrire en français, lorsqu'il est anglais ou *vice versa*, et se servir d'expressions dont il ne possède pas le sens exact. Mais ce qui est plus grave, c'est que ce sont des notes qu'il prend et non le témoignage lui-même : il choisit dans les paroles du témoin ce qu'il *croit* être utile de noter. Les parties ont bien le droit de l'obliger à prendre certaines notes, mais voyant le juge occupé à écrire, il est difficile de supposer qu'il ne prend pas les notes désirées. Les juges ne sont pas aussi des calligraphes et leurs notes sont parfois impossibles à lire, et plus impossibles encore à faire imprimer, lorsque la cause est en appel, en raison des nombreuses abréviations dont elles sont chargées et du style à bâtons rompus qui les distingue. Ce système doit être condamné comme le premier.

30.—*Enquête Sténographiée.* Ce système ne date que depuis 1871 ; mais il n'est pas encore généralement employé. Il consiste à prendre, au moyen de la sténographie, les questions, réponses et objections, enfin tout ce qui se dit pendant le témoignage du témoin. Le témoignage est pour ainsi dire photographié en présence du juge, des avocats et des parties. Ce système est préférable à tous les autres en usage jusqu'à ce jour. Il rencontre non seulement l'approbation de Mr. le Juge Torrance, mais encore du Barreau de Montréal, qui en est, il faut l'avouer, l'instigateur.

Le système des Enquêtes est généralement vicieux non seulement parce qu'il ne donne pas des résultats satisfaisants sur la transmission exacte de la preuve, mais encore parce qu'il laisse au juge à s'enquérir des questions de faits. M. le Juge Torrance ne veut adopter aucun nouveau système, il ne fait qu'indiquer en quoi les modes d'enquête sont vicieux et il s'en tient là. Les savantes recherches qu'il a faites, jointes à sa grande expérience, et aux observations qu'il nous communique, sont de nature à mettre en doute l'efficacité des systèmes actuels. Nous nous permettrons de soulever une importante question : le juge doit-il juger le fait et le droit en même temps ?

Notre prétention est que le juge est compétent à juger les deux, mais qu'il n'est pas désirable qu'il le fasse. La décision du droit est soumise à un contrôle, qui sont la loi et la jurisprudence ; mais la décision du fait est laissée au juge seul et il n'est pas prudent qu'il soit l'irrévocable arbitre de l'existence ou de la non-existence du fait. L'équilibre n'existe plus : quant à la décision du droit, le juge est soumis à une loi qui peut être invoquée, et à une jurisprudence qui est constante et à la portée de tout le monde. Mais il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de décider de l'existence d'un fait : A et B l'ont prouvé, C et D l'ont nié et le juge doit décider si A et B ont menti ou ont dit la vérité. Or il est seul pour faire cette importante déclaration qui touche à la question. Pourquoi sera-t-il plus croyable que A et B ? Il n'a jamais rien connu des affaires dont il s'agit, il n'a que les rapports de A. B. C. D ! Pourquoi croira-t-il plutôt les deux premiers que les deux derniers ? Tout est donc dans une décision qui peut satisfaire la conscience humaine. Or il est admis que la majorité d'un certain nombre d'hommes désintéressés et guidés par la prestation solennelle du serment, est le seul mode connu pour régler les difficultés judiciaires. En matières criminelles, si l'on enlève le jury, il ne reste plus que le juge, livré à ses propres caprices. C'est lui seul, qui décidera de la culpabilité ou de l'innocence de l'accusé. Quel danger, s'écriera-t-on ! Si telle chose arrivait, tout serait bouleversé ! qui risquerait son honneur, sa vie, aux caprices d'un seul homme ? L'abondance de preuve, l'éloquence de l'avocat, la contenance des témoins et de l'accusé, tout cela, serait lettre morte pour le juge. Il ne faut pas oublier que l'homme laissé à lui-même est l'esclave des influences physiques autant, s'il n'est plus que des influences morales qui l'entourent. En médecine légale, on peut juger par le diagnostic de la maladie physique ou morale de l'accusé. Il doit en être de même en matière civile, mais dans ce cas aujourd'hui l'opinion du juge est conclusive, tandis que dans l'autre elle n'est que déli-

bérative. Il s'agit donc de placer la décision du fait entre les mains d'un certain nombre de personnes, dont la majorité sera pour ainsi dire le *criterium* du fait, c'est-à-dire la marque de la vérité du fait.

La *Société de Législation comparée* de Paris, par son rapporteur, M. Barboux, Avocat à la Cour d'Appel, en rendant compte de l'ouvrage que l'auteur de cette étude avait publié sur la *Procédure Civile* de Québec et qu'il avait soumis à son examen, comme correspondant de la Société, s'exprime ainsi sur le procès par Jury en matières civiles : (Bulletin No. 7, juin 1872, page 282.)

“ Il s'agit ici d'un Code rédigé en français et en anglais, pour une population mi-partie française et anglaise, par des magistrats également versés dans la connaissance et dans la pratique des deux législations, Code dont plus les trois quarts sont calqués sur notre loi de procédure. Il est donc certain que si les codificateurs ont reproduit dans la procédure du procès par jury les règles de la procédure anglaise, c'est qu'ils les ont crues nécessaires, et qu'ils ont pensé qu'il était impossible de faire mieux.

“ Se sont-ils trompés ? Les réformateurs ont le droit de le soutenir. Mais s'ils veulent être crus, il faut qu'à leur projet de réorganisation judiciaire ils joignent un projet de Code de procédure, parce que la procédure est de toutes les parties du droit celle qui se prête le moins à l'utopie. Jusque là, il sera permis de garder des doutes en voyant l'exemple de l'Angleterre, en étudiant le Code de la Louisiane et celui du Bas-Canada, et en réfléchissant à cette distinction entre le fait et le droit, qui est la condition essentielle de l'emploi du jury pour le jugement du procès civils.”

Le procès par jury en matière civile est limité à certains cas. Il a lieu (Art 348) dans toute action fondée sur dette, promesse ou convention d'une nature mercantile, soit entre commerçants ou entre une partie qui est commerçante et une autre qui ne l'est pas, et aussi dans toute poursuite ou recouvrement de dommage, résultant de torts personnels ou de délits et quasi délits contre la propriété mobilière. Il a lieu (Art. 349) sur la demande de l'une des parties lorsque la somme réclamée par l'action excède deux cents piastres, et seulement sur les matières qui forment le fond du procès.

Il n'est pas toujours facile de discerner ce que nos tribunaux entendent par torts personnels et par affaires commerciales. Ainsi un procès par jury a été accordé dans une action pour rupture de promesse de mariage, et il a été refusé dans une action en déclaration de paternité ; il a été accordé dans une action d'injure pour avoir tué malicieusement le chien du demandeur, et il a été refusé dans une action en dommages pour mutilation de cheval. Il serait

trop long de continuer à indiquer la jurisprudence contradictoire sur les divers cas où le procès par jury a été accordé ou refusé.

En face de cette jurisprudence si contradictoire, il est raisonnable de se demander pourquoi les codificateurs n'ont pas accordé le procès par jury dans tous les cas, plutôt que de le restreindre aux torts personnels et aux affaires commerciales.

Le procès par jury en matières civiles, dans toutes les causes où il s'agit de faits, est-il désirable ?

L'objet de ce genre de procès est de confier exclusivement au juge le droit et au jury le fait : et c'est cette distinction qui fait la base essentielle de ce procès.

Le motif de la loi est de considérer douze hommes plus aptes à constater l'existence d'un fait qu'un seul homme. Pourquoi pas plus ou moins de douze hommes ? C'est plutôt un nombre de convention qu'un nombre indispensable.

Dans l'ancien droit français, les parties étaient appelées à transiger avant de plaider et si elles ne pouvaient s'entendre amicalement, il leur était offert un arbitrage, composé d'un arbitre choisi par chaque partie et d'un tiers arbitre choisi par les deux déjà nommés et, en cas de refus, par le juge. Il serait préférable de revenir à la vieille procédure, en la modifiant.

Dans toutes les causes civiles, sans aucune exception, il serait peut-être désirable de soumettre le *fait* à l'arbitrage de trois personnes ainsi nommées, qui seraient dirigées et contrôlées par le juge, en présence des parties. Les frais d'arbitrage seraient moins considérables que celui d'un jury composé de douze personnes. Les arbitres pourraient être payés un peu plus largement qu'un témoin. Cette réforme n'est pas si radicale puisqu'elle bouleverse toute la procédure. Il suffit d'appliquer la procédure de la nomination des arbitres au procès par jury en matières civiles et modifier la procédure de ce procès en substituant au jury de douze, un arbitrage de trois.

De cette manière le juge n'aura qu'à juger le *droit* et le jury le *fait*.

M. le Juge Torrance semble embarrassé pour délimiter la juridiction des Cours de Révision et d'Appel. Il serait peut-être plus désirable de revenir au vieux système, qui consistait à composer la Cour Supérieure de trois juges. Il s'agirait d'abolir le système qui permet à un seul juge de siéger dans les causes contestées au mérite. Une cause, dont le *fait* aura été établi par un arbitrage et le *droit* par trois juges, pourra se présenter devant la Cour d'Appel, sans qu'il y ait à craindre un *mal jugé*. Suivant nous, la réforme consisterait à faire siéger trois juges de la Cour Supérieure dans toutes

les causes contestées, lesquels n'auraient à juger que le *droit*, après avoir contrôlé tous trois l'arbitrage du *fait*. Il y a injustice à laisser le sort des parties entre les mains d'un seul homme, le Juge. Malgré son honnêteté, sa haute réputation, il ne peut échapper à la critique de ses décisions; mais associé à deux autres juges, il est plus indépendant et plus fort contre la calomnie. Il y aurait beaucoup à dire sur les dangers qu'offre le système actuel.

Mr. le Juge Torrance ne veut pas admettre que la cause principale des relations suspectes qui existent entre le barreau et la magistrature, est due aux mauvais choix du personnel des juges. Ce n'est pas la cause principale, admettons le; mais elle en est une des causes principales. Quelques nominations ont rencontré l'entière approbation du barreau, d'autres ont soulevé son mécontentement. Il faudrait créer un nouveau mode, afin de rendre la magistrature inattaquable: le barreau devrait être consulté, et il ne l'a jamais été. Il est le meilleur juge des aptitudes et des talents de ses membres. Le Gouvernement est guidé par la politique dans son choix, et la politique est une mauvaise conseillère. Si le barreau choisissait chaque année un certain nombre de ses membres, pour être juges: le gouvernement chercherait parmi ce choix ceux qu'il aimerait le plus à favoriser. Peu importe qu'il choisisse de préférence ses amis, si ces amis ont été reconnus par le barreau comme les plus compétents pour cette haute fonction. Telle est la réforme qui se présente de suite à l'esprit, en lisant Mr. le Juge Torrance sur les relations entre le barreau et la magistrature.

La Cour d'Appel ne rencontre pas l'approbation de l'auteur de la lettre; c'est le système qu'il condamne. En premier lieu, cette Cour devrait être, suivant nous, permanente, au lieu d'être ambulatoire. En second lieu, elle devrait être composée de sept ou neuf juges au lieu de cinq. La Cour siège tous les trois mois et reste dix jours à Québec et dix à Montréal. Deux des juges demeurent dans la capitale, trois à Montréal. A part les réunions pendant le terme, ces juges ne se voient pas. Ils étudient les causes séparément et se rencontrent lors des termes pour délibérer, après l'ajournement. On semble ignorer ce que c'est que le véritable délibéré. Un juge rapporteur devrait être nommé parmi les sept, à tour de rôle, pour chaque cause. A lui, serait dévolu la charge de faire un rapport des faits, des questions de droit, et des plaidoiries, sans aucune appréciation, sans aucune conclusion.

Ce rapport serait soumis dans la huitaine, et non pas trois mois après et le délibéré se ferait en présence de tous les juges et la décision de la majorité, serait la décision de la Cour. Il est absurde

de dévoiler les dissentiments : C'est laisser croire que la minorité a pu avoir raison contre la majorité. Les décisions auraient plus de poids, plus de solennité en étant rendues par la Cour, par l'entremise du juge rapporteur. En établissant la Cour d'Appel permanente et multipliant ces termes, il serait plus facile de réaliser cette réforme. Québec comme capitale a droit à avoir le siège de cette Cour : la procédure pourrait se faire dans deux greffes : Montréal et Québec et être transmise au siège de la Cour.

La raison pour laquelle nous suggérons sept ou neuf juges au lieu de cinq, c'est que ce dernier chiffre n'est pas assez élevé en comparaison de celui de la Cour Supérieure, qui est de trois : il doit être doublé, si l'on veut éviter les anomalies signalées par Mr. le Juge Torrance. Il cite deux ou trois jugements renversés par la Cour d'Appel, par trois contre deux, lorsqu'en Cour Supérieure et en Cour de Révision, il y en avait eu quatre contre. En sorte que le vaincu avait six juges pour lui, lorsque le vainqueur n'en avait que trois ! En formant la Cour Supérieure de trois juges et la Cour d'Appel de sept ou neuf, et en mettant fin aux dissentiments publics : il y aurait un contre-poids qui satisferait les intéressés.

On se plaint aussi d'une jurisprudence un peu versatile. C'est un peu dû au système qui vient d'être signalé. Il n'existe pas en Canada de rapports de décisions comme aux Etats-Unis. Nous n'avons pas de rapporteur officiel. Dans la province de Québec, il n'y a que le *Lower Canada Jurist* qui est l'œuvre volontaire de certains avocats. Ce n'est pas cela qui se fait chez nos voisins. Un rapporteur est élu ou choisi et il a un salaire suffisant pour s'occuper de cette charge. Il est à la disposition des juges et des avocats et le volume de ses rapports porte un cachet officiel. Le rapporteur de la Cour d'Appel et de la Cour Supérieure pourrait être payé par le barreau, qui se ferait rembourser par la vente des rapports.

Un autre sujet qui fait la matière de la lettre de Mr. le Juge Torrance, c'est l'absurdité d'obliger un juge de la Cour Supérieure de juger des causes où il s'agit d'une centaine de piastres. Il n'y a plus de Juge de Circuit. Il faudrait revenir à cet ancien usage ; mais en le modifiant beaucoup. Le juge de Circuit jugerait jusqu'à cent piastres, mais il y aurait appel devant la Cour Supérieure pour toutes les causes. Il y a autant d'injustice à faire payer une piastre que cent piastres à un homme qui ne la doit pas. Et cet homme a droit de se plaindre devant un autre tribunal, s'il est injustement condamné. Le jury ou l'arbitrage de trois devrait exister pour la Cour de Circuit comme pour la Cour Supérieure.

Quant à l'appel, un cautionnement semblable à celui pour la Cour d'Appel devrait être donné ou un dépôt équivalent.

Un juge de procédure est aussi désirable. La Cour de Circuit, comme la Cour Supérieure, ne devrait s'enquérir que de causes prêtes à être jugées. Toutes les questions préliminaires seraient soumises à un juge de procédure. Il serait aussi chargé de toutes les procédures non contentieuses.

Comme on le voit, il y a beaucoup de réformes à opérer dans l'administration de la justice. Ces réformes portent atteinte au Code de Procédure de 1867, qui est à peine reconnaissable par les amendements que le Parlement y a apportés chaque année. Il y a à peine six ans que les lois de la procédure ont été codifiées et près de 100 articles ont été amendés ou abrogés. Une nouvelle refonte serait nécessaire ; mais il faudrait y mettre moins de précipitation et plus de soin. Si telle réforme avait lieu, il faudrait aussi s'occuper de refondre encore une fois les lois fédérales et locales.

GONZALVE DOUTRE, D. C. L.

Professeur de Procédure à l'Université McGill

PELERINAGE

DE

PARAY-LE-MONIAL

A MA COMPAGNE DE PÉLERINAGE

La journée que nous avons passée à Paray-le-Monial n'est point le seul jour mémorable dont le souvenir nous soit commun, car Dieu semble, en vérité, avoir voulu marquer d'une manière ineffaçable la plupart de nos rencontres en ce monde. Vous m'avez demandé le récit de celle-ci, et je l'aurais fait pour vous obéir, mais j'aime mieux vous adresser ces lignes rapides, écrites au moment même et sous une impression qui a été la vôtre comme la mienne. Elles sont insuffisantes et imparfaites, je le sais ; mais il me semble que si je cherchais à les rendre meilleures, elles seraient moins vraies, et que vous retrouverez mieux ainsi la trace du précieux et cher souvenir que nous conserverons toujours l'une et l'autre parmi les meilleurs de notre vie.

Paray-le-Monial, 3 Juillet 1873.

Après avoir quitté Paris le mardi 1^{er} juillet, à huit heures du soir, je rencontrai, en arrivant à Moulins, vers quatre heures du matin, l'une des personnes avec lesquelles il pouvait m'être le plus

¹ Extrait du correspondant de Paris, 25 juillet 1873

agréable et le plus doux de faire mon pèlerinage. Madame de La M. et sa nièce, mademoiselle de J., se rendaient à Paray comme moi, et nous poursuivions notre route ensemble. J'avais été prévenue que je trouverais un bienveillant accueil chez madame de C., qui habite Paray-le-Monial, mais que je ne connaissais point. Moitié timidité, moitié désir de ne point me séparer de ma compagne de voyage, au lieu d'aller tout droit frapper à cette porte hospitalière, je me décidai à suivre madame de Lamoricière au couvent des dames du Saint-Sacrement, où elle s'était assuré un logement. Ce fut une mauvaise idée, car non-seulement nous étions attendues l'une et l'autre chez madame de C., mais celle-ci avait eu la bonté d'envoyer sa voiture pour nous chercher à la station, et son fils lui-même y était venu nous attendre. Mais nous ne nous devinâmes point mutuellement, et je m'acheminai à pied vers le couvent du Saint-Sacrement, en payant ainsi un très-court tribut de fatigue, et d'incertitude sur le vivre et le couvert, à ce fait, que je faisais un pèlerinage, et non point un voyage de pur et simple plaisir.

En marchant ainsi lentement, j'eus le loisir de bien considérer l'aspect de la route et celui des rues de Paray, où nous parvînmes au bout de vingt minutes de marche. On se sentait déjà dans une atmosphère tout à fait différente de celle que nous avions quittée. Sur toutes les poitrines le Cœur et la Croix ; à toutes les ceintures ou bien, passés en bandoulière, de longs chapelets ; à toutes les fenêtres des bannières et des inscriptions pieuses. Cela rappelait ces anciens jours de fête à Rome, dans la grande Rome catholique, ces jours où il s'agissait de fêter quelque chose de plus grand, de plus élevé et de plus profond que tout ce qui fait l'objet des fêtes de la terre.

En arrivant au couvent, on nous dit qu'il était trop tard pour aller selon notre intention, entendre la messe dans la chapelle de la Visitation, lieu et but premier de notre pèlerinage. Il était sept heures du matin ; les pèlerins de Belley la remplissaient tout entière. Nous nous décidâmes donc à aller entendre la messe dans la chapelle du couvent où nous nous trouvions, nous réservant d'en aller entendre plus tard une autre dans le sanctuaire, où il nous était, en ce moment, impossible de pénétrer... La messe entendue, nous allâmes à l'aventure chercher une tasse de café, et nous revînmes ensuite au couvent, où bientôt on nous annonça la fille de madame de C., dont l'arrivée transforma notre situation en un clin d'œil. Elle nous emmena avec elle chez sa mère, madame de C., à qui elle nous présenta. Puis, après quelques instants de repos, elle nous conduisit, par un chemin qui n'est pas celui de

la foule, et malgré toutes les difficultés et toutes les consignes, elle sut faire valoir les droits de ma compagne aux plus exceptionnelles faveurs, et si bien faire usage de son nom cher à la France et à l'Église, qu'elle réussit à nous faire enfin parvenir, par la sacristie, au pied même de l'autel sur lequel notre Sauveur apparut et révéla son Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie !

Une fois là et à genoux à cette place où tant de prières ferventes ont été offertes depuis un mois, j'éprouvai un grand repos et, en même temps, une émotion profonde. J'avais cru me rendre compte auparavant de la signification de ce pèlerinage ; mais tout prenait une bien autre couleur près de ce lieu saint qu'ont touché les pieds glorifiés de Notre Seigneur-Jésus-Christ, entourée de ces bannières qui sont autant d'actes de foi, et en présence de la châsse qui renferme les reliques de celle dont l'âme bienheureuse planait assurément au-dessus de la foule rassemblée *par Elle* en ce lieu, et venant pour ainsi dire sommer ce Cœur divin de tenir les promesses qu'il a faites au monde, par l'entremise de sa fidèle servante !

A toutes ces impressions se joignait celle que devait me causer la vue de la bannière votive des volontaires de l'Ouest (les zouaves pontificaux), représentation fidèle de celle qui, sortie de ce monastère et parvenue aux mains de M. de Charette, fut si glorieusement portée par ceux qui rachetèrent l'honneur de la France dans la journée de Patay, et qui, toute couverte du sang de ses défenseurs, a seule échappé aux mains de l'ennemi.

C'était pour nous un privilège inappréciable que celui d'être laissées là, en paix, au pied de cet autel, pendant une heure entière, tandis que la foule, dans la chapelle, permettait à peine aux derniers venus d'apercevoir la châsse et le sanctuaire : on disait des messes à trois ou quatre autels provisoires aussi bien qu'à l'autel principal, et le nombre des prêtres venus de toutes parts était tel, qu'entre minuit et une heure de l'après-midi, il se célébrait au delà de cent messes dans ce lieu. Pendant ces messes les chants se succédaient, et je regrettais que tous ne fussent pas dignes de l'occasion, lorsqu'on entonna un cantique qui avait pour début : *Pèlerins de la France, nous sommes accourus*, et pour refrain : *Cœur de Jésus, pardonnez-nous !* Je ne puis dépeindre l'effet qu'à produit sur moi ce chant. La musique en était belle ou m'a semblé telle, les voix justes et ferventes ; c'était une prière, un appel, un cri tel que je n'en ai jamais entendu, c'était la voix de la France elle-même demandant grâce !...

Comment alors n'aurais-je pas compris, comme je ne l'avais jamais fait auparavant, cette manifestation nationale ! Que de

fois, en effet, n'ai-je pas pensé et dit autrefois que ce qui attirait le courroux de Dieu sur nous, ce n'était point l'absence de vertus privées, de ferveur chez les laïques et chez les prêtres, de piété sincère ou d'activité individuelle, pour le bien. Tout cela a *toujours* existé en France, et plus qu'ailleurs peut-être ; mais c'était l'absence de toute expression *nationale* de piété, de toute profession de foi publique. En voici une enfin, et grâce au ciel, aussi solennelle, aussi publique que possible, et à laquelle prennent part toutes les classes sans exception : nobles et paysans, ouvriers et soldats, représentants de l'Assemblée nationale, hauts dignitaires ecclésiastiques ou fonctionnaires laïques, pauvres gens venus du voisinage affligés en grand nombre, venus de loin prier et pleurer, survivants de ces héros chrétiens, qui, dans la guerre horrible et récente ont relevé l'honneur de la France et versé un sang qui plaide aujourd'hui sa cause. Oh ! oui, toute la France est venue là vivante et fervente, et elle était représentée de la manière la plus frappante par tout ce qui était devant mes yeux et autour de moi !... Cette seule bannière des volontaires de l'Ouest, que de choses elle exprimait : foi simple et ardente, courage héroïque, sacrifice sans limites, ce qu'il y a de plus touchant dans la tendresse d'un enfant, ce qu'il y a de plus mâle dans la bravoure d'un soldat. Tels furent ces nobles cœurs, qui avaient pris pour emblème le cœur divin, centre et foyer de tout amour ! Les plus grandes causes humaines et divines se sont trouvées là confondues. Aimer Dieu plus que tout, sa patrie plus que soi-même, s'arracher volontairement pour elle à tous les liens et à tous les biens de ce monde, mourir sans murmure dans la paix d'une immortelle espérance, ce fut là l'histoire d'un grand nombre d'entre eux, ce fut en particulier le sort digne d'admiration et d'envie de ce héros et de ce saint à qui fut confiée cette bannière sacrée, de ce jeune et noble Henri de Verthomond, qui la teignit le premier de son sang, mais la laissa, en tombant, en des mains non moins vaillantes que les siennes, qui la sauvèrent enfin, et la sauvèrent *seule*, de l'humiliation générale de nos drapeaux. Parmi ces défenseurs intrépides, trois succombèrent comme le premier, et c'est autour de cette même bannière que furent tués ou grièvement blessés, avec le comte de Verthomond, M. de Bouillé, M. Jacques de Bouillé, M. de Trousseau, M. de Charette et le général de Sonis lui-même. Rappelons encore que ce fut dans cette même journée, et non loin de ceux-ci, que le jeune chef d'une illustre famille donna à son pays, avec sa vie, tout ce que la terre peut réserver ici de bonheurs et de promesses à un homme !...

Quelques journalistes ont ricané, je crois, sur le pèlerinage des

zouaves pontificaux, sur cette bannière rapportée par eux le 20 juin, glorieuse et sanglante au pied du sanctuaire où de pieuses mains l'avaient brodée pour ceux qui, en 1870, défendaient le sol de la France. Je suis convaincue qu'ils n'ont ricané que parce qu'ils ont ignoré ou bien oublié ces faits, et qu'en réfléchissant au jour et à l'heure où ces volontaires la portèrent sur le champ de bataille et au prix dont ils payèrent l'honneur de la rapporter en ce lieu, il n'est pas un seul Français, fut-il le plus acharné des libres penseurs, qui eût le courage de railler l'acte de piété de ces chrétiens et de ces soldats!

Nous étions encore à genoux près de l'autel, lorsque l'on vint nous dire qu'il fallait quitter la chapelle pour faire place aux pèlerins d'Autun, qui arrivaient au nombre de 500, et qui allaient la remplir en totalité. Nous quittâmes nos places à regret, mais seulement pour demeurer debout près de la porte de la sacristie, dont nous vîmes arriver en effet ce flot de pèlerins, précédés d'une riche bannière. Nous entendîmes de nouveau le chant qui m'avait saisie. Nous assistâmes à l'amende honorable suivie de la consécration faite en leur nom au Sacré-Cœur, et tout cela aussi fut émouvant et saisissant au delà de toute description.

Enfin, à midi, après une courte visite à la supérieure de la Visitation, qui nous apparaît à travers la grille comme une véritable vision de douceur et de sainteté, nous revenons dans la demeure hospitalière, où nous attendait un repas, digne de cette hospitalité elle-même, et dont je dois avouer que nous commençons à avoir grand besoin.

Je ne pourrai plus oublier jamais madame de C., son fils et sa gracieuse belle-fille, M. et madame de M. . . . Tous ont été d'une bonté, d'une cordialité, d'une simplicité complètement d'accord, au surplus, avec ce qu'il est naturel d'attendre du voisinage d'un sanctuaire qui est, avant tout, le lieu où se révèle et se commande à tous la charité chrétienne sous toutes ses formes. Le grand amour de Dieu d'abord, qui est le commencement et la fin de tout, et l'amour mutuel, sans lequel l'autre ne peut vivre et régner!

A ce propos, je dirai qu'il m'a semblé heureux et peut être miraculeux que, dans cette foule, où chaque homme apportait à coup sûr son opinion, et souvent même sans doute sa passion politique, pas un mot n'ait été proféré sur ces questions qui, plus que toutes les autres, soulèvent la discussion et la haine, pas un mot! On eût dit que ce divin emblème, visible partout, imposait silence à l'esprit de discorde, pendant ce grand acte de réparation, et que chacun devait en ce lieu observer scrupuleusement une sorte de trêve de Dieu.

Dans l'après-midi, la bonté de nos hôtes, secondée par l'effet du nom de ma compagne (qui semblait à bon droit associée à l'honneur de la bannière des zouaves), nous valut l'inappréciable avantage de parcourir le jardin du monastère (dans l'enceinte de la clôture) sans suivre la longue file des pèlerins, et de pénétrer dans l'intérieur de la petite chapelle, consacrée par le souvenir d'une des révélations faites à la bienheureuse Marguerite-Marie. C'est un des lieux où notre Sauveur lui apparut et conversa avec elle. Là aussi, il nous fut permis de demeurer presque une heure entière privilégié refusé à tous, vu les proportions de cette petite chapelle, où il serait impossible d'admettre les trop nombreux pèlerins. Ce jour-là ils étaient au nombre de 15,000, et nous les entendions tous passer à pas pressés devant la porte ouverte de la chapelle, où ils ne faisaient que jeter un regard en défilant. L'espace trop étroit obligeait absolument à leur interdire d'y pénétrer; mais ce n'était pas sans chagrin que nous écoutions ainsi le bruit de leur pas et le chant de leurs cantiques, tandis que plus heureuses qu'eux, nous avions la permission de prier tranquillement dans ce lieu béni. Pussions-nous avoir été dignes de cette faveur! et avoir mis à profit, comme nous le devons, le pieux loisir qui nous a été accordé!...

Nous reprîmes ensuite le chemin du monastère à travers le jardin, nous arrêtant d'abord dans le bosquet du monastère puis devant la petite cour intérieure, qui sont les autres lieux marqués par des apparitions divines et les deux dernières stations du pèlerinage.

Après cela, repos de deux heures, puis dîner, dans la même excellente compagnie que le matin.. Enfin, lorsque approcha la fin du jour, nous sortîmes de nouveau pour parcourir les rues, et assister au départ des pèlerins, car j'étais trop fatiguée pour pouvoir les escorter; mais notre jeune compagne, infatigable comme on l'est à son âge, les suivit jusqu'à la gare. Les flambeaux s'allumèrent en route, et elle eut le spectacle intéressant et pittoresque de leur départ. Quant à moi, j'eus pour le moins une jouissance égale en parcourant lentement, par cette belle soirée, les rues pavoisées et fleuries de Paray, d'où la foule s'écoulait, et qui devenaient peu à peu silencieuses et paisibles, autant qu'elles avaient été animées pendant quelques heures par le mouvement et les chants de la foule. Je lus ainsi à loisir, aux dernières lueurs du jour, les inscriptions nombreuses qui rappelaient de toutes parts les consolantes promesses faites par notre Sauveur à sa servante, pour être par elle répétées au monde.

On lit ainsi, dans les fêtes publiques, des inscriptions qui lorsqu'elles se rapportent à quelque intérêt patriotique, ou à quelque sentiment personnel, causent toujours une certaine émotion. Que

dire donc de celles-ci?...de celles-ci qu'une foi facile à ressentir, en ce lieu où tout venait visiblement la confirmer, nous permettait de regarder comme les paroles du Verbe divin lui-même, et adressées directement à chacun de nous ! ... Je sentais mon cœur se gonfler d'émotion, tandis que des paroles telles que les suivantes frappaient de toutes parts mes yeux.

Je mettrai la paix dans leurs familles.

Je les consolerais de toutes leurs peines.

Je serai leur refuge assuré pendant la vie, et surtout à la mort.

Les pécheurs trouveront dans mon cœur la source et l'océan infini de miséricorde, etc., etc.

Le jour tout à fait tombé, nous sommes retournées dans la chapelle pour la revoir, l'admirer, et y prier encore à notre aise. Ce petit sanctuaire est digne du souvenir qu'il retrace. Rien n'a été épargné pour l'orner, et le goût a heureusement été ici à la hauteur de la piété. Eclairée à cette heure par la seule lumière des cierges qui brûlaient en grand nombre devant la châsse, tout avait un aspect plus frappant encore peut-être que le matin. L'or et l'argent des riches et innombrables bannières apportées de toutes parts, étincelaient le long des murs de la chapelle. Elles sont là encore pêle-mêle, et un grand nombre d'entre elles ont dû être provisoirement déposées dans la grande église. Ce sont de magnifiques témoignages d'un sentiment universel, et comme de permanents actes de foi de toutes les grandes villes de France et même de Belgique, car, en cette circonstance, celle-ci ne l'a cédé à aucun pays en magnificence, et la bannière d'Anvers est remarquable entre toutes.

Au bout d'une demi-heure à peu près, un prêtre s'approcha de la balustrade pour dire à haute voix à tous ceux qui étaient encore là en prières : " qu'il était temps de quitter la chapelle." Il ajouta " que cette nuit-là on ne permettrait à personne d'y demeurer," rendant par là un témoignage frappant et édifiant à la piété de ceux qui, si souvent, pendant ce mois de prières, ont prolongé les leurs au pied de cet autel pendant toute la durée de la nuit.

La lune était levée lorsque nous sortîmes de la chapelle, et la brillante et calme nuit était en harmonie avec toutes les impressions heureuses et bénies de la journée.

Avant d'achever ces lignes, je veux penser un instant, à propos de tout ce que je viens de rapporter, aux objections des ennemis, à celles des amis, et à celles qui étaient les miennes à moi-même avant de venir à Paray.

Aux ennemis *incrédules* il est difficile de répondre. A ceux qui

ne croient pas en Jésus-Christ, qui nient sa divinité ou son humanité, que dire en effet sur un sujet qui est l'expression la plus vive possible de la foi chrétienne à l'une et à l'autre ? Mais que leur importe aussi ? Ils ne comprennent pas—ce qui de leur part est fort naturel—ce que signifient ces mots : *le cœur de Jésus-Christ* ; mais comprennent-ils mieux le sens de ceux-ci : *Jésus-Christ crucifié* ? Il faut bien cependant qu'ils supportent que toutes les conséquences de cette dernière parole se développent devant eux, dans les pratiques, dans le culte, dans la vie tout entière des catholiques, et s'ils savaient seulement quel mystère et quel miracle sont renfermés pour nous dans cette simple parole : *entendre la messe*, ils seraient moins préoccupés de nos autres dévotions. Quoi qu'il en soit, tant qu'ils n'ont pas résolu de les supprimer toutes, il faut qu'ils se résignent à être patients vis-à-vis de ceux qui, tout en ne leur imposant rien, veulent aussi ne rien se laisser interdire par eux, et se bornent, en cette circonstance, à obéir à un conseil très sage, qui leur a été souvent donné, celui " de ne rien faire *pour* qu'on les regarde, et de rien omettre, *parce* qu'on les regarde.

A ceux que j'appelle *des amis*, parce que ce sont des adversaires croyants et sincères, qui se bornent à nier le fait sur lequel se fonde cette dévotion particulière, je rappellerai une fois de plus (et surtout, parmi eux, aux *protestants*) que les catholiques croient, d'une très-ferme foi, que le bras de Dieu ne s'est point raccourci. Que depuis les premiers jours du monde jusqu'à la fin des temps, depuis la venue de notre Sauveur jusqu'au jour où nous le verrons venir dans sa gloire, ils sont et seront convaincus que toute manifestation de sa puissance est possible ; que les miracles, les apparitions divines ou célestes, auxquels croient avec nous tous ceux qui, séparés de nous, lisent encore avec foi les saintes Ecritures ; que ces miracles et ces apparitions n'ont point, à un jour donné, cessé d'être possibles. Nous croyons même pouvoir les défier de trouver dans l'Évangile ou ailleurs une seule parole qui indique qu'il dût en être ainsi. Tout cela posé, il ne reste plus que le doute, permis dans chaque cas particulier, et, à cet égard, l'Église laisse chacun user de son jugement. Mais comme, selon le jugement des catholiques, et selon l'exacte vérité des faits (pour qui veut bien s'en informer), l'Église, avant d'admettre, non pas au nombre des dogmes (ce qu'elle ne fait jamais en de semblables occasions), mais au nombre des dévotions permises, celles qui résultent d'un miracle ou de la révélation faite à une âme sainte, l'Église, dis-je, use de précautions infinies, et a recours à des moyens de la dernière rigueur pour en avérer l'authenticité, nous croyons d'une foi vive et vraie à ce qu'elle nous propose. En ce qui concerne

notre conviction et nos sentiments, voilà ce qu'il faut que les spectateurs déflants se persuadent. Ils auront alors l'esprit plus libre pour examiner quel pourra être le résultat pratique de cette foi sincère et *raisonnable*, lors même qu'elle ne nous est pas *imposée*. Dans ce cas particulier, par exemple, ce résultat pourra-t-il être autre qu'un redoublement d'amour pour Jésus-Christ, puisque son amour pour nous est spécialement l'objet dont nous venons ici nous remplir le cœur, l'esprit et l'âme, et, pour ainsi dire, nous *enivrer* ! Est-ce donc là une ivresse si dangereuse et si coupable ? Ne sent-on pas, au contraire, qu'elle peut être le bienheureux contre-poison de toutes celles, d'une autre sorte, qui trop souvent nous possèdent, et comme le contre-poids de ce qui nous entraîne de tant d'autres côtés ?

Le P. Gratry a dit, avec une bien grande raison, que c'était l'*attention* qui manquait le plus aux hommes, et surtout aux gens du monde. Il me semble, en effet, que si les adversaires de bonne foi voulaient seulement être parfaitement attentifs à ce que fait *véritablement* l'Église dans ses pratiques imposées et conseillées, ils cesseraient bien souvent de lui être hostiles par ce seul examen.

Et maintenant j'en viens à mes propres difficultés, relativement à cette dévotion qui m'a toujours été chère, mais dont, avant de venir à Paray, il m'était souvent arrivé de critiquer les formes extérieures. Une seule représentation du Sacré-Cœur était de mon goût, et pour être satisfaite, il me fallait (chose assez étrange) être à *Londres*, en présence d'une certaine fresque de l'église des Jésuites, à laquelle je ne trouvais absolument rien à redire. Je n'ai point changé d'avis à cet égard. Mais je suis devenue moins difficile sous d'autres rapports, et je reconnais aujourd'hui avec une humble conviction qu'il s'agit ici de tout autre chose que d'*esthétique*. Ce cœur dont la représentation me semblait trop matérielle, je l'aime maintenant, comme un beau, un vrai, un cher symbole ! Depuis que je l'ai vu flotter sur toutes les bannières, depuis que je l'ai vu porté avec la croix sur toutes les poitrines, depuis que je l'ai porté sur la mienne, il me semble avoir tout d'un coup compris que c'était l'expression la plus claire et la plus directe de cet amour divin, adoré et désiré, qui est l'objet même de cette dévotion, mais qui est, en même temps, l'unique bonheur désirable de la vie présente, et la suprême réalisation de la félicité éternelle.

Symbole parfaitement accepté par nous, tous tant que nous sommes, lorsqu'il s'agit d'exprimer nos affections humaines. Qui de nous, en effet, n'a donné, n'a possédé quelque cœur en or, en argent, ou en pierreries, dont la signification, relativement à ceux que nous aimons ici-bas, est analogue à celle que nous donnons à

ces images qui nous représentent le cœur par excellence, le foyer du grand, du seul amour !... Avons-nous jamais songé à reprocher à ces joyaux qui nous sont chers, d'être une représentation trop matérielle du cœur, dont ils nous rappellent la tendresse ? Non assurément, nous comprenons ce qu'ils signifient, et cela nous suffit, et nous les regardons avec plaisir. Comprenons donc aussi la signification de ces représentations du cœur divin, et nos yeux s'y attacheront avec une bien autre émotion et une joie bien autrement profonde.

Les Douglas portent avec orgueil dans leurs armes un cœur couronné. C'est le cœur d'un roi auquel leurs aïeux furent fidèles. et ils sont fiers de ce blason comme d'un titre de gloire. Ne l'avons nous pas nous-mêmes admiré souvent ? et n'avons-nous pas compris sans peine que les descendants de l'ami de Robert Bruce aient gardé le souvenir de sa fidélité, et choisi pour emblème ce cœur royal qu'il s'était chargé de porter en terre sainte ?

Un cœur divin est quelque chose d'autrement grand qu'un cœur royal. C'est là le symbole qui nous est offert. Acceptons-le, non pas avec orgueil (ce cœur-là nous apprend avant tout à être doux et humbles), mais avec amour, avec reconnaissance, avec transport. C'est un noble et divin blason dont il faut nous rendre dignes. Ce sont des armes parlantes qui nous crient si haut la charité sous toutes ses formes, que si, au retour de ce pèlerinage, on n'aime pas mieux Dieu et ses frères, il faudra craindre de ne l'avoir pas accompli dans les conditions voulues.

Mais si au contraire, par la grâce de Dieu, ces conditions étaient remplies et si son but véritable était atteint, si au retour de ces pèlerins, ceux-là mêmes qui les insultent les trouvent plus calmes, plus doux, plus justes qu'auparavant ; si dans le cœur immense et divin auquel ils ont été rendre hommage il s'était opéré cette véritable union des cœurs, aussi nécessaire au salut de la patrie qu'indispensable pour le salut des âmes, ne désarmeraient-ils pas la haine des uns, le mépris des autres, et ne feraient-ils pas ainsi une apologie sans réplique de l'acte qu'ils ont accompli ?...

P. LA F. CRAVEN.

LES GAULTIER DE VARENNES.

Dans son numéro du mois de mai 1872 (pages 362-84) *La Revue Canadienne* a publié un article de M. Pierre Margry, intitulé : "Les Varennes de Verendrye," dans lequel il est surtout parlé de deux des fils, et des petits-fils, de René Gaultier de Varennes qui se dévouèrent à la découverte du Nord-Ouest. Cet écrit, remarquable à plus d'un titre, avait paru pour la première fois il y a vingt ans (voir *Le Moniteur*, Paris, 14 septembre 1852). Il est encore ce que nous avons de plus complet comme renseignement sur les découvertes opérées par cette généreuse famille canadienne, dont l'existence s'est écoulée au service de la patrie, sans obtenir d'autre récompense que les hommages tardifs de l'Histoire.

L'idée de traiter le même sujet ne m'est point venue, et pour cause. Je ne connais aucun document nouveau propre à m'aider dans un semblable travail. M. Margry, qui a l'avantage de consulter les dépôts de manuscrits des anciennes colonies françaises, à Paris, où il est employé, pourrait seul ajouter à ce qu'il nous a déjà fait connaître touchant les explorations des la Verendrye. Je crois que nous n'avons rien d'inédit là-dessus en Canada, si ce n'est un rapport fait par la Verendrye et que l'on peut voir à la bibliothèque du Parlement fédéral. Ce qui m'amène à publier les notes qui vont suivre est un autre point d'histoire, mais qui se rattache d'une manière assez intime au premier. Je m'explique :

Les Gaultier de Varennes de la Verendrye sont des enfants des Trois-Rivières. La tradition locale conserve avec orgueil le souvenir du Découvreur, et les trifluviens lettrés montrent aujourd'hui l'ancienne résidence des gouverneurs français de cette ville comme le berceau

de ce concitoyen illustre. Je venais de terminer la lecture de l'article cité plus haut, lorsqu'un de mes amis me rappela cette tradition. C'en fut assez pour me faire entrevoir d'abord une question d'histoire à élucider, puis la possibilité de grouper ensemble un certain nombre de notes plus ou moins rares, que j'avais en portefeuille au sujet de la famille Gaultier de Varennes,—principalement en ce qui concerne son chef et le plus illustre de ses fils. Ce sont donc des "notes de famille" que je place à la suite de l'ouvrage de Mr. Margry.

* *

Mon point de départ sera l'administration de Mr. Pierre Boucher, autrement dit "le grand-père Boucher".

Cet homme de talent et d'esprit éclairé, arrivé aux Trois-Rivières en 1646 comme "interprète et soldat," prit bientôt une telle importance, au milieu des événements critiques qui se succédèrent dans le cours des années suivantes, que, dès 1653, il avait en main le gouvernement de ce poste et de ses environs et se signalait par des exploits restés célèbres dans l'histoire du Canada, particulièrement dans les annales des Trois-Rivières. Jusque vers 1663, il joua le principal rôle dans cette place. C'est alors que l'on songea à l'envoyer en France, représenter au roi l'état de la colonie, solliciter des secours en armes, en argent et en colons, et modifier les arrangements relatifs à la traite des pelleteries. Le résultat le plus notable de sa mission,—au point de vue des présentes notes,—fut l'envoi du régiment de Carignan auquel appartenait Mr. de Varennes, qui devint le gendre de Mr. Boucher.

Quelques informations assez peu répandues sur ce beau régiment antérieurement à son arrivée en Canada, ne seront peut-être pas déplacées ici. Je cite d'abord un auteur du dix-huitième siècle :

" Dans le temps que le prince de Condé était dans les troupes d'Espagne, un officier allemand nommé Balthazar, qui y servait, fut attiré au service de la France par M. de Salières qui était son ami. On lui donna un régiment qui prit son nom, et il servit en 1636 au siège de Valence, sur le Po.

" La paix ayant été conclue entre la France et l'Espagne, il se fit une réforme de troupes. Le régiment du prince de Carignan, et celui de Balthazar furent mis en un même corps. Les deux commandants conservèrent chacun leur colonelle¹ et leur drapeau

¹ La compagnie qui, dans le régiment, était sous le patronage du premier officier de ce corps, s'appelait la *Colonelle*. Elle avait rang de première compagnie dans son régiment. Le capitaine qui commandait la *Colonelle* portait le titre de

blanc. Le régiment s'appela Carignan-Balthazar et les commissions des officiers étaient expédiées sous le nom des deux colonels.

“ Le colonel Balthazar s'étant retiré, M. de Salières prit sa place et le régiment s'appela alors Carignan-Salières. Les deux *Colonelles* et les deux drapeaux blancs subsistèrent. La Colonelle de Carignan était la première et celle de Salières la seconde.”¹

Dans une lettre écrite le 23 mars 1652, il est dit que, deux ou trois jours auparavant, à l'affaire du pont de Gergau, où commandait M. de Turenne, le lieutenant-colonel du régiment de Carignan fut blessé à mort.

Le 4 de mai 1652, au combat d'Etampes, sous Turenne qui luttait contre Condé, le régiment de Carignan donna l'un des premiers.²

Le 5 juillet suivant, à l'attaque du faubourg Saint-Antoine de Paris, les régiments de Turenne, d'Uxelles, de Carignan et de Clare formaient la gauche de l'armée royaliste.³

Au temps de Turenne, on cite quarante-six régiments d'infanterie, parmi lesquels figure, d'après le numéro d'ordre que lui donne sa date de formation, celui de “ Carignan-Salières, No. 43.”⁴

Revenons à notre sujet.

En 1665, ce régiment fut embarqué pour passer en Canada, sous le commandement de Mr. de Salières. Les premières compagnies, au nombre de huit, arrivèrent à Québec au mois de juin.⁵

L'acte suivant est emprunté aux registres des Trois-Rivières.

“ L'an de Grâce, mille six cens soixante sept, le vingt-sixiesme jour de Septembre, après la publication des trois bans, ne s'étant trouvé aucun empêchement, moy Jean Frémont p^{te}, faisant les fonctions curiales en la paroisse des Trois-Rivières ayant interrogé dans l'Eglise René Goltier et Marie Boucher tous deux de cette paroisse et ayant reçu leur mutuel consentement, les ay mariés avec les cérémonies requises, en présence de M. Boucher gouver-

lieutenant-colonel, c'est-à-dire qu'il tenait la place du colonel-général. Quand la charge de colonel-général fut abolie, celle de lieutenant-colonel en ce sens cessa aussi d'exister. La compagnie du maître-de-camp devint la première du régiment et la Colonelle la seconde.

¹ Daniel. *La milice française*, vol. II. p. 421. voir aussi p. 53.

² *Lettres de M. de Turenne*, vol. I. p. 200.

³ *L. M. de Mr. de Turenne*, vol. I. p. 217.

⁴ Adrien Pascal. *Histoire de l'armée française*, vol. II. p. 50.

⁵ Pascal. *L'armée française*, vol. II. p. 72.

⁶ Vers l'année 1700, le régiment de Carignan, dont les cadres étaient depuis longtemps retournés en France, prit le nom de régiment du Perche. On le revoit aux États-Unis pendant la guerre de l'Indépendance.

neur de ce lieu et de M. de Normanville, et leur ay aussy donné la bénédiction en la messe selon le rit et la forme de Notre Mère la Sainte Eglise."

En marge est écrit : " René Goltier, Ecr. sieur de Varenne, et Marie Boucher."

Cet enregistrement ne manque pas de lacunes. On n'y dit pas quelle profession ou état exerçait le marié, ni d'où il venait. Même observation en ce qui touche la mariée, dont le père se trouve là, comme par hasard, avec un autre témoin.

M. de Varennes avait alors trente-deux ans. Sa femme, née aux Trois-Rivières, n'était âgée que de douze ans, six mois et dix-huit jours au moment de leur mariage.

Autant que mes informations me permettent de le faire, il faudrait dater l'entrée en fonction de M. de Varennes, comme gouverneur des Trois-Rivières, peu après ce mariage.

Son beau-père, M. Pierre Boucher, quoique jeune encore, puisqu'il n'avait que quarante-cinq ans, s'était résolu à quitter les affaires publiques pour aller vivre avec sa famille,—composée alors de sa femme, de six garçons et de deux filles,—sur la seigneurie de Boucherville, appelée les Isles Percées, dont il venait d'obtenir qu'on lui accorderait la concession pour une patente ultérieure.

Je n'ai pu établir la date précise où le gouvernement des Trois-Rivières passa des mains du beau-père à celles du gendre, si toutefois la chose eut lieu ainsi ; les notes suivantes sont tout ce que je possède là-dessus :

Le 7 Février 1667, M. Boucher était aux Trois-Rivières, puisque ce jour-là, d'après le registre des baptêmes, il y est présent en qualité de parrain.

Vers le 1er juin¹ de cette même année, eut lieu le recensement aux Trois-Rivières. Ni M. Boucher, ni sa famille, ni M. Goltier de Varennes ne s'y trouvent mentionnés. M. Boucher était-il déjà parti pour Boucherville ? N'avait-il pas laissé son gouvernement entre les mains d'un successeur quelconque ? Le recensement ne nous renseigne en rien sur le commandant qu'il devait y avoir aux

¹ Le recensement de 1667 n'a peut-être pas été fait partout à la même époque. J'ai deux indications qui feraient croire qu'il fut pris aux Trois-Rivières vers le 19 mai, et une autre pour Champlain et le Cap de la Madeleine vers le 8 juin. Les voici : 1e. René, fils de Pierre Couillard et de Jeanne Bilodeau, porté au recensement comme âgé de *trois mois*, avait été baptisé le 19 février 1667, par conséquent il avait *trois mois le 19 mai*. 2e. Jacques, fils de François Hertel et de Marie Tauvenet ou Thauvenet, porté à *deux mois* sur le recensement, était né le 16 et avait été baptisé le 19 mars 1667, par conséquent il avait *deux mois le 19 mai*. Ceci est pour la ville même. Sur la côte de Champlain on trouve Joseph, fils de Pierre Pinot dit Laperle et d'Anne Boyer, né le 8 mai 1667 et porté au recensement comme âgé d'un mois, ce qui répond au 8 juin.

Trois-Rivières, ou quelque part dans l'étendue du gouvernement de ce nom, lorsque le relevé officiel fut fait. Si messieurs de Laubias, de Varennes, et de Moras étaient dès lors aux Trois-Rivières, dans la garnison, l'un d'eux exerçait probablement la charge laissée vacante par M. Boucher. Contrairement à celui de 1666, le recensement de 1667 ne mentionne point les troupes.

Quatre mois après, c'est-à-dire le 26 septembre, nous assistons au mariage de M. de Varennes avec Mlle Boucher, comme on l'a vu. Il est dit dans l'acte que les époux sont "tous deux de cette paroisse." M. Boucher y porte le titre de "gouverneur de ce lieu."

Après cela, il n'est plus question de M. Boucher aux Trois-Rivières dans les documents que j'ai consultés.

Il est difficile de dire qui fut son successeur immédiat. La version qui semble la plus accréditée, savoir : qu'il fut remplacé par son fils Ignace, sieur de Grosbois, tombe devant le fait que cet enfant n'avait alors que huit ans. Admettant même qu'il y ait ici erreur de nom de baptême, il n'est pas possible que cette succession soit passée du père au fils, puisque l'aîné des enfants de M. Boucher Pierre, sieur de Boucherville, avait au plus quatorze ans en 1667.

Le 8 avril suivant, (1668) aux noces de Mouët de Moras, aux Trois-Rivières, M. de Laubias est qualifié de "Capitaine et Commandant en ce lieu." Il faut entendre par là : "commandant des troupes de la garnison" et non pas "gouverneur." Cette garnison devait être composée de la compagnie du régiment de Carignan, que Mr. de Laubias² commandait comme capitaine, et dans laquelle M. Mouët de Moras servait avec le grade d'enseigne. L'autre grade, celui de lieutenant dans la même compagnie, était porté par M. de Varennes.

Le 10 juin 1668, première mention au registre, de "M. de Varennes, gouverneur."

Le 7 juillet, d'après un papier appartenant au dossier du grand procès en revendication de la Banlieue des Trois-Rivières, M. du

¹ Le régiment de Carignan, auquel appartenait M. de Varennes, était depuis deux ans dans le pays. Au mois de janvier 1667, il était revenu de sa campagne contre les Iroquois, et depuis lors il faudrait croire que la compagnie de Laubias était en garnison aux Trois-Rivières.

² Mr. de Laubias appartenait au régiment de Broglie, lequel est cité fréquemment avec celui de Carignan à l'époque de la guerre de la Fronde. Il serait donc passé dans la Nouvelle-France avec le régiment de Carignan sans cesser de se regarder comme officier du régiment de Broglie. (Voir *Documents de la tenure Seigneuriale*, vol. 1. p. 17).

Hérisson ¹ aurait reçu en sa *qualité de gouverneur*, l'acte de foi et hommage du sieur Joseph Godefroy pour sa concession de la Banlieue.

Le 12 mai 1669, M. de Varennes, "gouverneur," figure de nouveau au registre.

Jusqu'à sa mort, en 1689, il a été le gouverneur en titre des Trois-Rivières.

Une lettre de M. de Meulles, écrite en 1685, dit en termes assez formels que Mr. de Varennes obtint son gouvernement de son beau-père. Faute de plus amples renseignements, je ne puis contrôler cette assertion, qui me semble d'ailleurs s'accorder avec l'arrivée de M. de Varennes aux Trois-Rivières et son mariage avec la fille de Mr. Boucher l'année même où celui-ci abandonnait sa charge. Quoiqu'il en soit, le gendre était digne du beau-père, et ces deux gouverneurs, en se succédant, administrèrent les affaires publiques durant quarante années, laissant derrière eux les deux plus beaux noms que rappelle l'histoire de cette petite province nommé autrefois "le gouvernement des Trois-Rivières."

* * *

Dans les années 1667-8-9, on trouve écrit au registre de la paroisse : "René Goltier, sieur de Varennes; M. de Varennes; René Goltier; René Gaultier; et en 1672, Gaultier de Varennes.

Cette dernière orthographe s'est conservée.

Le nom de Gauthier ou Walter (en tudesque : valeureux guerrier) est très-répandu en Europe et en Canada.

Une famille Gaultier, ou Gauthier, existait aux Trois-Rivières lorsque M. de Varennes s'y établit. Son chef était Charles Gaultier dit Boischaradin, fils de Philippe Gaultier, sieur de Comporté ² et de Marie Plichon, de Paris. De 1646 à 1656, il est aux Trois-Rivières. Cette année, il épouse, à Québec, Catherine Le Camus. Il fait baptiser ses enfants : à Québec en 1657, 1660, 1662; au Château-Richer en 1664; à la Sainte-Famille en 1666. Au recensement de 1667, nous le retrouvons au cap de la Madeleine, où il possède neuf arpents de terre en valeur. Sa femme et cinq enfants y sont nommés. En 1669, il fait baptiser sa huitième fille à la Sainte-

¹ M. du Hérison établie aux Trois-Rivières depuis trente-deux ans, y était très considéré. Il exerçait la charge de juge; son frère, Mr. de la Poterie avait été gouverneur des Trois-Rivières et même gouverneur-général du Canada par intérim.

² Ne pas confondre avec celui des mêmes noms et prénoms, qui fut conseil du roi et prévost des maréchaux de France en Canada.

Famille ; en 1672, sa neuvième, à Sillery. Il fut enterré, en 1703, à Sainte-Foye. Je ne lui connais point d'autre descendance que ses filles. Je dirai plus loin comment il a pu appartenir à la famille de Gaultier de Varennes.

* *

Une autre famille Gauthier s'établit au Cap de la Madeleine vers 1671 et y demeura une dizaine d'années bien constatées. Je ne pense pas qu'il y ait eu parenté entre elle et le gouverneur Gaultier. Son chef était Jean Gauthier, de Xaintes, en Saintonge ; en 1671 il avait épousé aux Trois-Rivières, Jeanne Petit. A partir de 1681 jusqu'à la fin du siècle, on les retrouve à Boucherville. Pourtant ils sont compris dans le recensement du Cap de la Madeleine en 1681 avec leurs enfants, et l'un de ces derniers reçut la confirmation des mains de Mgr. de Saint-Vallier, aux Trois-Rivières en 1688.

* *

“ M. de Varennes, gouverneur de la ville des Trois-Rivières, d'ancienne famille de noblesse, ”—dit un document qui se rattache au contrat de mariage de la fille de ce gouverneur avec Timothée Sullivan.¹

Je ne connais rien de M. Gaultier de Varennes, antérieurement à son arrivée en Canada avec le régiment de Carignan, où il était lieutenant dans la compagnie commandée par M. de Laubias. Son âge (30 ans) à cette époque, nous empêche de remonter bien loin en arrière pour retrouver ses traces en France.

Dans l'espoir qu'elles pourront servir un jour à faciliter des recherches sur ce personnage, je donnerai ici quelques notes, puisées au hasard de mes lectures, qui peut-être ne sont pas étrangères à sa famille :

Le régiment du Maine, levé en 1604, paraît avoir pris un caractère de permanence à partir de 1632 où Turenne en devint le colonel, charge qu'il garda jusqu'à sa mort (en 1675). Ce régiment était renommé par le choix de bons officiers que Turenne y formait. Deux d'entre ceux-ci, dont les noms semblent appartenir à l'histoire du Canada, MM. Puissieux et la Varenne, parvinrent au grade

¹ Voyez le *Dictionnaire Généalogique* de M. l'abbé Tanguay, p. 555—6.

élevé de lieutenants-généraux des armées. En 1664, ce régiment se fit remarquer à la bataille de St. Godart, en Hongrie¹, ainsi que le régiment de Carignan.

En 1635, dans les Pyrénées, à l'action de Leucate, où l'infanterie française se distingua par-dessus tout, elle était commandée par le marquis de Varennes qui "lui fit escalader la montagne de Leucate sous les foudres d'une nombreuse artillerie qui la couvrait de feu et de fumée. L'intrépide marquis de Varennes, dévoré par une fièvre brûlante, marchait au premier rang et donnait l'exemple du plus rare courage."²

Le 18 avril 1643, M. de Turenne écrit à sa sœur : "J'ai fait M. de Varenne capitaine de mes gardes." Le 13 septembre 1644, le même à la même : "J'ai laissé M. de Varenne à Spire pour y commander." En 1648, durant la campagne sur le Danube, Turenne envoya le général major de Varenne prendre la ville de Weilers-tack, ce qu'il exécute à la lettre³.

Au combat du faubourg Saint-Antoine, de Paris, le 5 juillet 1652 où Turenne commandait les royalistes contre Condé, ce dernier avait placé Varennes et Clinchamps en face du corps dirigé par Turenne en personne⁴.

Le 28 juin 1657, Turenne écrit au cardinal Mazarin : "J'ai en voyé M. de Varenne à Réthel. Le 28 juillet suivant, de Varenne est à la tête d'un détachement qui escorte le cardinal Mazarin⁵."

Il n'y a rien de tout cela qui nous dise à quelles familles appartenaient ces différents officiers.

Les dictionnaires géographiques nous enseignent qu'il existe en France trente-quatre villes, villages et hameaux qui portent le nom de Varennes. Il est donc difficile pour le présent de rechercher de quel endroit venait le chef des Varenne qui nous occupe.

* * *

Revenons en Canada :

Lors de son expédition à la baie de Kenté, dans l'automne de

1 Daniel : *La Milice française*, vol. II, p. 415-416.

2 Adrien Pascal : *L'Armée française*, vol. II, p. 19.

3 *Lettres et mémoires de M. de Turenne*, vol. I, p. 38, 49, 101.

4 Adrien Pascal : *Hist. de l'armée française*, vol. II, p. 50.

5 *Lettres et mémoires de M. de Turenne*, vol. I, p. 256, 265-6, 268-9.

1671, M. de Courcelles écrit que M. de Varennes, qui l'accompagnait, a fait des merveilles, ainsi que le capitaine Laubias. ¹

M. Dollier de Casson dit de son côté : " M. de Laubia, dont chacun sait le mérite, fut aussi de la partie. M. de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières, et autres officiers, y allaient seulement pour accompagner M. le gouverneur et lui donner des marques de leur estime et bonne volonté. " ²

Pendant son absence des Trois-Rivières, M. de Varennes fut remplacé par M. de Labadie. ⁴

* *

René Gaultier de Varennes fut seigneur de Varenne et du Tremblay. C'est en 1672 qu'il obtint la concession de ces deux fiefs, qui comprenaient " vingt-huit arpents de terre de front sur une lieue et demie de profondeur, à prendre sur le fleuve St. Laurent, borné d'un côté par la concession du sieur de Saint-Michel, de l'autre celle du sieur Boucher, et la quantité de terre qui se trouvera depuis le dit Sieur Boucher jusqu'à la rivière Notre-Dame, la moitié d'icelle comprise, sur pareille profondeur, avec deux îles qu'on appelle Percées ; et trois îles qui sont au dessous des dites îles demeurant en suspend à cause de la prétention que le sieur Dugué a sur icelles, jusqu'à ce qu'il soit ordonné par sa Majesté à qui des deux elles devront appartenir. " ⁵

Cette patente est du 29 octobre 1672. Celle de M. Boucher est de cinq jours plus tard ; mais on sait que celui-ci avait pris possession de sa terre dès 1667 ou 1668, c'est pourquoi dans le document que je viens de citer, on parle de " la concession du sieur Boucher, " quoiqu'il n'en eût pas le titre écrit.

1 *Paris documents*, vol. IX, p. 81.

2 Le 29 octobre 1672, le capitaine de Laubia obtint la concession de la seigneurie de Nicolet. Le même jour M. de Moras, enseigne de sa compagnie, comme on l'a vu plus haut, se fit concéder l'île Moras, dans l'embouchure de la rivière Nicolet.

3 *Histoire du Montréal*, Année 1671.

4 Registre de la paroisse, 16 novembre 1671,—deux actes. M. de Labadie, sergent dans la compagnie de Laubia, garnison des Trois-Rivières, concéda, le 3 octobre 1672, le fief Labadie, située dans la Banlieue des Trois-Rivières.

5 Documents relatifs à la Tenure Seigneuriale, vol. 1. p. 127.

BENJAMIN SULTE.

(A continuer.)

DE PARIS A L'EXPOSITION DE VIENNE⁽¹⁾

JOURNAL D'UN CHRONIQUEUR EN VOYAGE.

(Suite.)

Enfin, après avoir bien pesté, après des lamentations et des récriminations dont je fais grâce au lecteur, après avoir essuyé les consolations germaniques d'un chef de gare en manches de chemise, à figure placide, qui fumait dans une superbe pipe de porcelaine, je finis par découvrir, de l'autre côté de la voie, un village caché derrière les arbres, et un cabaret formant la sentinelle avancée du village. Pendant une demi-heure, le parapluie en main, je me suis promené à travers les rues d'Ottersweyer, inondées par l'orage, qui, en nettoyant les étables et leurs appendices, avait rempli les rigoles d'un liquide épais et jaunâtre, où piétinait avec bonheur la jeunesse aux pieds nus des deux sexes. On voyait rentrer précipitamment les charrettes de foin escortées de faneuses le râteau sur l'épaule, et l'on entendait les mugissements des bœufs au fond des écuries. Partout des arbres, de la verdure, des jardins et du fumier. Comment vous dire le saisissement des indigènes

(1) Voir la livraison de Septembre.

devant ce touriste en chapeau noir, la gibecière au cou, qui se promenait avec gravité par leurs rues? Ils s'appelaient les uns les autres pour se montrer ce noble visiteur d'Ottersweyer, et je voyais à chaque pas les figures se coller aux vitres et les habitants apparaître au seuil de leurs maisons. Après m'avoir contemplé les yeux écarquillés et la bouche béante, deux adorables banbines aux cheveux blonds se rapprochent en sautillant et m'éclaboussent de leurs pieds nus en me demandant un trinkgeld. Un rayon de soleil qui perce les nuages éclaire cette idylle encrottée, ce *lied* naïf traduit par Champfleury, cette pastorale de Goethe peinte par Courbet.

J'ai trouvé au cabaret d'Ottersweyer un exemple singulier du rayonnement de la France jusque dans les villages de l'Allemagne. La grande salle est décorée de six lithographies représentant les sujets suivants : Jean Bart à l'abordage du *Prince-de-Frise* ; Vue de Saint-Malo, prise du Tallart par un beau temps et par un changement de vent ; Bataille de Solferino ; portraits du grand-duc-Frédéric, de S. M. Guillaume, empereur d'Allemagne, et de Napoléon 1er.

Ce fâcheux incident me contraignit de coucher à Carlsruhe, où j'espérais d'abord ne rester que pendant les quelques heures qui séparent un train du suivant. Il n'en faut pas davantage, en effet, pour voir cette ville monotone qui semble bâtie par un marchand d'éventails, et qui serait, je crois, la plus triste et la plus ennuyeuse de l'Allemagne, si Manheim n'existait pas. Carlsruhe l'emporte sur Manheim de toute la supériorité pittoresque d'un éventail sur un échiquier. C'est une maladie particulière au grand-duché de construire ainsi ses villes sur des plans mathématiques, à la façon des pénitenciers.

Les habitants de Carlsruhe ne comprennent rien au dédain de la plupart des voyageurs : ils se croient victimes d'un préjugé, d'une injustice ou du mauvais goût. Ceux avec qui j'ai causé m'ont paru persuadés qu'ils habitaient la plus belle ville de l'Europe. Et, en effet, la capitale du grand-duché est le type idéal du style que M. Haussmann et ses imitateurs ont voulu mettre à la mode dans ces derniers temps, aux applaudissements des esprits éclairés, le modèle accompli de la ville neuve, propre et rectiligne. Elle marie la ligne droite à la ligne courbe dans un ensemble d'une régularité absolue. Rien n'y est laissé au hasard ; rien n'est abandonné à l'initiative individuelle : les maisons sont bâties par le grand-duc et par la ville sur un modèle uniforme, pour être louées aux particuliers. Dans ma promenade à travers Carlsruhe, je suis tombé sur un quartier monumental qu'on est en train de cons-

truire, vis à-vis d'un nouvel édifice destiné à réunir la Bibliothèque et les Musées, et qui est fermé d'une grille. Les locataires seront là encasernés dans des palais.

Ce grand éventail, dont une quinzaine de rues, rayonnant autour du château ducal, forment les lames, reliées entre elles par d'autres rues semi-circulaires, avec de petites places triangulaires dans les intervalles, est charmant sur le papier, mais insupportable dans la réalité. Au fond, il n'y a qu'une seule rue dans la capitale du grand-duché : la Karl-Friederichs-Strasse, qui conduit en droite ligne de la gare au château. Joignez-y, si vous voulez, la Lange-Strasse, qui la coupe à angle droit. C'est dans la première qu'on a accumulé tous les hôtels et tous les monuments : le buste colossal du grand-duc Charles, la statue du grand-duc Louis, la lourde pyramide de grès rouge, d'un effet si bizarre, élevé en l'honneur du margrave Charles-Guillaume, l'hôtel de ville, l'église protestante avec sa colonnade corinthienne, la statue de Charles-Frédéric sur la place du château, ornée de parterres et de pelouses qui ressemblent à des figures de géométrie. C'est dans cette rue centrale que s'est réfugié aussi le peu de mouvement et de commerce d'une ville qui semble presque exclusivement habitée par des fonctionnaires et des rentiers. Les autres voies ne mènent à rien, et comme, tout en partant du même point que la précédente, elles s'éloignent dans les directions les plus divergentes, pareilles aux branches extrêmes d'un éventail déployé, elle ne sont fréquentées que par leurs propres habitants. Il m'a pris fantaisie d'en suivre une, et après dix minutes de marche, pendant lesquelles j'avais été épié, dévisagé, scruté et retourné sous toutes les faces, comme une proie envoyée par la Providence, à l'aide des miroirs placés à toutes les fenêtres, je dus faire un circuit d'une demi-lieue pour rejoindre le centre.

C'est une imagination qui fait certainement honneur aux sentiments monarchiques des Badois que d'avoir pris ainsi le palais ducal pour point de départ de leur capitale et d'y avoir rattaché toutes leurs rues comme au but et à la fin dernière de la ville. Il en résulte que, de sa chambre à coucher, le grand-duc peut surveiller ce qui se passe autour de lui et faire sa police lui-même, absolument comme le gardien de Mazas embrasse d'un coup d'œil tous les couloirs qui viennent aboutir à son poste central. Je ne saurais trouver de comparaison plus juste. Carlsruhe tient à la fois de la prison, de la caserne, du couvent et du phalanstère. On dirait un chef-lieu des Frères Moraves. De flegmatiques Allemands peuvent seuls habiter cette capitale cellulaire sans y être poussés au spleen et au suicide.

Une ville est l'œuvre du temps, comme une forêt. Il faut que les rues poussent, que les maisons se groupent, que les édifices sortent de terre au gré des besoins et par la lente et naturelle floraison des siècles. Les fondateurs qui croient se ménager toutes les chances en bâtissant une cité comme un mouvement, d'un seul jet et sur un plan tracé par un ingénieur, n'ont jamais réussi qu'à faire des nécropoles comme Versailles, ou des capitales d'une régularité glaciale et d'une vie factice comme celle du grand-duché.

Heidelberg, 11 juillet.

Au sortir de Carlsruhe, j'ai fait un second et plus considérable accroc à la ligne droite en prenant la route de Heidelberg : je voulais me dédommager de cette ville neuve en contemplant les ruines du vieux château. Dès qu'on quitte la gare, l'aspect est charmant, mais ne répond pas du tout aux idées qu'éveille le nom d'Heidelberg : on croirait entrer dans une réunion d'élégantes villas, à demi cachées au milieu des arbres. Resserrée et blottie, pour ainsi dire, entre le lit du Neckar et les flancs boisés du Kœnigsthul, l'ancienne capitale du Palatinat s'allonge dans l'étroite vallée comme un serpent au soleil. En suivant les deux longues rues qui mènent d'une extrémité à l'autre, je passe successivement devant les bâtiments modernes de l'antique Université, qu'anime l'incessant va-et-vient des étudiants et des professeurs ; devant l'église Saint-Pierre, où Jérôme de Prague afficha ses thèses hérétiques ; l'église du Saint-Esprit, temple éclectique où les deux cultes vivent côte à côte, séparés par une barrière comme celle qu'on met dans les docks entre marchandises de provenances diverses, et associant ainsi, en une sorte de promiscuité choquante, la vérité à l'erreur et Dieu à l'esprit malin ; enfin, devant la *Maison au Chevalier*, qui tranche vivement, par son architecture et la teinte brune de sa façade curieusement ouvragée, sur les maisons sans caractère, sans style et sans âge qui la flanquent à droite et à gauche. Avec l'église voisine, les ruines du château et le vénérable pont de pierre où la statue de Minerve fait pendant à celle de l'électeur Charles-Théodore, c'est à peu près l'unique épave de l'antique Heidelberg. Elle a traversé seule, comme la salamandre, sans recevoir aucune atteinte, les bombardements et les incendies qui, trois fois en moins de soixante ans, n'ont fait autour d'elle qu'un amas de décombres fumants de cette malheureuse ville, qui fut peut-être, de toutes les villes d'Europe, la plus souvent assiégée, saccagée et ruinée.

J'avais une lettré pour un jeune Français, porteur d'un nom illustre, qui s'est fixé à Heidelberg dans l'unique but d'y apprendre

à fond l'allemand. Par les jardins de sa maison de la Karl-Strasse et par des sentiers délicieux, fermés à la banale invasion des touristes, à travers la fraîcheur des épais ombrages qui me faisaient songer au *gelidis in montibus Hæmi* de Virgile, nous sommes montés jusqu'au château. Je n'entreprendrai pas, on peut le croire, de décrire, après M. Victor Hugo, ce merveilleux entassement de terrasses, de galeries, de tours, de façades dans tous les styles, de salles dans tous les genres et toutes les dimensions, de perrons, de bassins, de pavillons, d'arcs de triomphe, de souterrains, de fossés, de cours, de casemates, d'arsenaux, de musées et de cachots, véritable mosaïque de palais juxtaposés et soudés les uns aux autres dans un prodigieux ensemble, œuvre de tant de siècles et de tant d'artistes dont pas un n'a laissé son nom gravé au coin d'une pierre, sur lequel se sont acharnés, sans pouvoir l'anéantir, les boulets, les obus, les feux des hommes et le feu du ciel, et qui, après avoir logé vingt-trois générations de cette illustre maison palatine issue de Charlemagne par les femmes, ne loge plus aujourd'hui qu'un concierge et un tonneau !

J'ai passé de longues heures à savourer tous les détails de cette ruine admirable, dont bien peu de monuments égalent la beauté ; les cinq tours qui lui restent, surtout la Tour fendue, construction cyclopéenne, ouverte par une large blessure dans la formidable épaisseur de ses murs de granit, et dont un tronçon gigantesque gît dans le fossé, comme le cadavre d'un Titan abattu ; la sévère façade du Nord, sur laquelle les atteintes des bombes et de flamme ont infligé aux statues des empereurs et des princes palatins des mutilations bizarres où le grotesque se marie au terrible ; la riante façade de l'Est, toute fleurie des grâces mythologiques, où le goût de la Renaissance italienne éclate avec une richesse et une pureté ravissantes. Partout des silhouettes majestueuses, des lignes grandioses, des morceaux exquis ou superbes, reliés les uns aux autres par ces harmonies que la nature jette sur les ruines. Partout des gazons, des feuillages, des fleurs, des rideaux de lierre et des tapis de mousse. Chaque embrasure ouvre des perspectives magnifiques ; chaque pas qu'on fait apporte un éblouissement nouveau. Si beau que fût le palais dans sa gloire, sa ruine est certes plus belle encore. Il ne pouvait avoir ni cette majesté imposante, ni ce mystère qui en accroît la grandeur, ni cette unité où viennent s'effacer et se fondre les disparates d'une architecture multiple qui va du quatorzième siècle au dix-huitième. Il semble que l'état actuel du château de Heidelberg soit son état normal, qu'il ne pourrait être autrement, et que celui qui déferait cette ruine serait plus barbare que celui qui l'a faite. La réparation

dépasserait le sacrilège de la destruction. Cela est si beau qu'on oublie presque d'en vouloir aux moyens sauvages qui ont créé cette incomparable ruine, et qu'il faut un effort sur soi-même pour ne pas applaudir à leur œuvre.

On a pratiqué un café-restaurant dans le palais. En Allemagne, il faut toujours songer au boire et au manger. Aussi le spectacle des souterrains du château transformés en caves ne nous a-t-il point choqué autant que M. Victor Hugo. La *fantaisie pantagruélique* dont il a tiré de si belles antithèses nous a paru, au contraire, toute ruisselante de couleur locale. Ces électeurs étaient gens solides, qui buvaient sec,—à l'allemande, comme disaient nos pères,—et aimaient qu'on bût de même autour d'eux. L'ivrognerie s'associait à l'héroïsme dans les idées populaires et même dans les chants épiques. Les braves de *Nibelungen* boivent comme ils se battent et répandent le vin comme le sang. Lisez les *Mémoires* édifiants où Hans de Sweinichen nous raconte sa vie et celle de son noble maître Henri, duc de Liegnitz (seizième siècle) : c'est un long tissu d'aventures étranges où les exploits bachiques tiennent continuellement le haut bout. Vous y verrez toute la place que tenait le vin du Rhin dans la vie aristocratique et féodale de l'Allemagne. On eût cru recevoir froidement son hôte si on ne l'avait enivré. Les tournois chevaleresques avaient pour pendant des joutes bachiques, et, dans chaque cour, on élevait quelque monstre, chargé de divertir le maître et de soutenir dans ces luttes l'honneur de la maison par sa soif inextinguible. Le nain bouffon de Charles-Philippe, Perkeo, dont on voit dans la cave la statue en bois, difforme et grimaçante, tarissait ses quinze doubles bouteilles de vin du Rhin chaque jour, et ce côté de son talent n'était pas le moins apprécié. C'est pourquoi le gros tonneau est parfaitement à sa place dans la crypte d'Heidelberg.

Avez-vous remarqué le goût du public pour les gros tonneaux ? On lui en montre partout, et il ne se lasse jamais de ce genre de curiosités. Il y en avait un à l'Exposition universelle de Paris, et ce fut un des succès les plus incontestés du champ de Mars. Il y en a un à l'Exposition de Vienne. J'en ai vu une collection imposante dans la Grande-Cave de Berne. Mais le plus monstrueux n'est qu'une humble futaille à côté de ce monument, vénérable d'ailleurs par son âge plus que séculaire autant que par sa masse. Il tient près de 300,000 bouteilles, et il a été trois fois, dans le cours de son existence, rempli de vin du Rhin. On y monte par un escalier comme au sommet d'une tour, et les visiteurs s'amuseut parfois à danser un quadrille sur la plate-forme qui le

recouvre, comme fit l'électeur Charles-Théodore avec sa cour, la première fois qu'on fut parvenu à l'emplir.

N'oubliez pas d'aller jeter un coup d'œil au Musée, très-négligé par les touristes. Au milieu de curiosités puérides et de tableaux atroces dont la platitude est mise en relief par les attributions les plus fantastiques, on y trouve un certain nombre d'objets historiques et d'antiquités dignes d'intérêt. Le portrait de la princesse Palatine, première cause de la destruction du château et de la capitale de ses pères, y figure dans plusieurs salles, et, en regardant ces effigies, qui portent le cachet d'une sincérité absolue, on se demande si la princesse n'a pas été calomniée et ne s'est point calomniée elle-même en passant si légèrement condamnation sur une laideur que l'âge a sans doute accentuée, mais qui semble n'avoir été, dans sa jeunesse, que la virilité d'une figure un peu forte.

Après une promenade sur la terrasse et dans les jardins, nous étions assis à une table du café, quand un grand jeune homme, au visage tailladé et coiffé d'une casquette blanche, qui buvait sa quatrième choppe à la table voisine, vint serrer la main à mon compagnon. Celui-ci nous présenta l'un à l'autre. Le jeune homme était un étudiant, portant sur sa casquette la couleur de sa corporation,—la Saxo-Borussia, qui tient le premier rang à Heidelberg,—et dans la balafre qui sillonnait son front les traces de son humeur batailleuse et de sa fidélité aux vieilles traditions du duel universitaire.

—Eh bien, monsieur, me dit-il, vous êtes venu contempler l'ouvrage de vos compatriotes ?

—Oui, monsieur, répondis-je, surpris de cette brusque attaque. En venant, j'ai passé par Strasbourg, et au retour j'ai l'intention de passer par Bazeilles.

—Ceci a tué cela, monsieur, comme dirait l'auteur de *Notre Dame de Paris*.

—Comment ! c'est parce que Louvois et Louis XIV ont donné, en 1689 et en 1693, l'ordre de détruire le château d'Heidelberg, que vous avez bombardé Strasbourg, brûlé Bazeilles et Châteaudun en 1870 ! Votre haine contre la France remonte jusque-là ?

—Elle remonte plus haut, monsieur.

—Peut-être, comme celle du Teutomane dont parle Henri Heine, jusqu'à la mort de Conradin de Hohenstaufen, décapité à Naples par Charles d'Anjou ?

—Plus haut, monsieur, plus haut... Vous allez à l'Exposition de Vienne ?

—Oui, monsieur.

—Eh bien, regardez à votre entrée, dans le grand Salon, le

tableau de Piloty qui représente Thusnelda, la femme d'Hermann (que vous appelez Arminius, je crois), au triomphe de Germanicus. Voilà le premier anneau de la haine allemande.

—Contre la France ?

—Contre les races latines, monsieur.

C'est bien possible, après tout. L'Allemagne est patiente, parce qu'elle se croit éternelle. Elle est capable de couvrir sa vengeance pendant des siècles. Tout germe lentement, mais sûrement, dans ces têtes carrées qui mettent huit jours à ruminer un bon mot et toute leur vie à nourrir une idée. Leur ressentiment n'a fait que s'exalter, au lieu de s'assouvir, par la défaite et le démembrement de la France. Cet étudiant était un Prussien de la Poméranie : on est peu exposé à de pareilles rencontres, non-seulement dans l'Allemagne autrichienne, mais au sud du nouvel empire, dans le grand duché, le Wurtemberg, la Bavière même, dont les habitants différaient du Prussien autant que le Napolitain du Piémontais.

“ Vous venez de voir là, me dit mon compagnon, lorsque notre interlocuteur fut parti, un des plus beaux types de ce qu'on appelle le *mangeur de Français*. Tous les soirs, à la brasserie, il braille pendant deux heures *la Garde du Rhin* ou *la Patrie de l'Allemand*. Le mois prochain, il proposera à sa corporation de changer la couleur blanche de sa casquette contre la couleur rouge, image du sang français, comme dit Kœrner. Ce qui ne l'empêche pas de rechercher les Français, dont il parle très-bien la langue, de lire nos auteurs et nos journaux avec passion, quitte à les traiter après de corrupteurs de la morale publique, de se cotiser avec deux ou trois amis pour comprendre le *Figaro*, et de m'interroger sans cesse sur Paris, qu'il brûle d'aller voir, tout en le qualifiant de Sodome. Au fond, il y a de l'amour dans sa haine.”

Et puis, ces cerveaux allemands ont toujours un petit coin qui n'est pas bien net.

C'est égal : la réponse n'était pas facile devant les ruines du château de Heidelberg. Cette destruction, dont la seule pensée éveillait la princesse Palatine en sursaut dans sa chambre à coucher de Versailles et la faisait pleurer à chaudes larmes pendant la nuit, avait excité l'horreur et la pitié des exécuteurs eux-mêmes. “ Je ne crois pas que de huit jours mon cœur se retrouve dans sa situation ordinaire,” écrivait, le 4 mars 1689, le comte de Tessé à Louvois, en lui rendant compte de l'accomplissement de ses ordres. J'imagine qu'en voyant passer dans la cour de Versailles le roi Guillaume, qui allait se faire couronner empereur d'Allemagne, Turenne, qui garde avec Condé l'entrée du palais de Louis XIV, a dû se souvenir du Palatinat.

Stuttgart, 12 juillet.

C'est à la station de la jolie petite ville de Bruchsal, s'il m'en souvient bien, que l'on quitte les wagons badois pour entrer dans ceux de la compagnie wurtembergeoise. A ce propos, l'équité veut que je fasse réparation d'honneur aux chemins de fer allemands. Deux choses y choquent d'abord le voyageur français : ils vont lentement, et ils n'allouent pas de bagage aux voyageurs. Sur le second point il faut passer condamnation, à moins qu'on ne voyage en touriste expert, avec des valises portatives qu'on peut toujours loger à côté de soi, et pour lesquelles les employés se montrent fort tolérants. Quant au premier point, on apprend bien vite à connaître les trains rapides, qui coûtent plus cher que les autres, mais marchent aussi vite qu'en France, et sont vraiment les seuls praticables pour les gens forcés de compter avec le temps. Ces deux questions réglées, les chemins de fer allemands ont des mérites qui les recommandent au respect des voyageurs et à l'étude de nos compagnies françaises. Leurs secondes sont construites sur le modèle de nos premières, qu'elles égalent en élégance et en confortable. Elles ont des filets pour les bagages, et, comme toute le monde fume en Allemagne, on pousse la précaution jus qu'à y installer l'attirail nécessaire pour recevoir la cendre et les bouts d'allumettes. Même supériorité pour les gares qui, jusque dans les petites villes, sont des monuments dont les nôtres n'approchent pas, et pour les *tickets*, dont chacun porte imprimé le prix de la place, ce qui évite bien des erreurs et des réclamations.

En Wurtemberg, c'est mieux encore. Les wagons sont vastes, largement éclairés, avec un couloir entre les places qui permet de passer d'une voiture à l'autre, et, aux extrémités, des plates-formes sur lesquelles s'ouvrent les portes, et où l'on peut prendre l'air en regardant le paysage. A cette plate-forme s'adapte un double escalier, aussi commode que celui d'un appartement parisien. Bref, le Wurtemberg est le paradis des voyageurs en chemin de fer.

(A continuer.)

BIBLIOGRAPHIE.

Maple Leaves—Canadian History, Literature, Sport (New Series), by J. M. LeMoine, Quebec, Augustin Côté & Co., 1873.
8vo, de 290 pages.

L'auteur des *Maple Leaves* vient de mettre au jour une nouvelle édition, refondue et augmentée, de mélanges d'histoire, d'archéologie, etc. Les journaux québécois se sont empressés d'annoncer la nouvelle; et trouvant dans ce titre — *Les feuilles d'érable* l'idée d'une comparaison toute naturelle, ils ont dit que l'ouvrage représente à l'esprit, par la variété et le coloris de ses chapitres, la richesse charmante de nos feuillages d'automne : le *Chronicle* l'appelle un "bouquet!" Cette poétique louange restera attachée au livre.

Déjà, en d'autres occasions, la *Revue Canadienne* a entretenu ses lecteurs du noble objet que M. Le Moine s'est toujours proposé dans ses écrits en langue anglaise. Il n'en est pas qui mérite davantage nos applaudissements, car il s'agit dans toute la suite des *Maple Leaves* de faire briller devant le regard d'étrangers quelques-unes des gloires si pures d'un passé que Lord Elgin appelait héroïque.

Certes, nos historiens ont su raconter la vie et les actions de nos aïeux "d'une manière digne de leur mémoire"; mais ces récits sont dans notre langue, et cette langue, malgré sa beauté souveraine, semble être encore condamnée ici à demeurer inconnue en dehors du cercle de notre petit peuple. Nos annales seraient-elles donc toujours un livre fermé pour ceux-là même à qui il importe d'enseigner le respect et l'estime de notre nationalité! Qui de nous, dans la sensibilité de son patriotisme, n'a souffert de cette pensée?... De ce sentiment est née l'œuvre où M. Le Moine a mis, selon l'expression du poète, "son étude et sa gloire."

Les bornes étroites de la simple notice bibliographique ne permettant pas les développements, voici les titres de quelques chapitres favoris. Cela suffira avec le nom de l'auteur, pour donner le désir d'avoir l'ouvrage.

D'Iberville—notre Cid.

Dollard des Ormeaux—notre premier Léonidas, car nous en avons eu deux.

De Brébeuf et Lalemant—nos saints martyrs.

Mlle de Verchères—l'héroïne de quatorze ans, notre Camille aux pieds légers à laquelle ne songent pas nos poètes!

Tela manu jam tum tenera puerilia torsit.....

Si vous êtes de ceux qui aiment un beau chapitre "de tristesse et de mélancolie," vous lirez *The Grave of Garneau, the Historian*.

Avez-vous le goût des reliques et légendes du passé? lisez le chapitre onzième....

L'auteur de l'*Ornithologie du Canada* n'oublie pas que la première passion de sa jeunesse fut pour les lutins de l'air dont nous envions les ailes, pour ces hôtes, toujours charmants, qu'octobre a mis en fuite. Il leur consacre le moins court de ses chapitres.

M. LeMoine habite à Sillery, près de Québec, un lieu "fait à souhait pour le plaisir" d'un naturaliste. Lui-même en a très-amoureusement dépeint toutes les parties, et surtout une clairière moitié, jardin moitié pelouse, abritée contre les vents par des bosquets d'érables et de chênes—séjour favori de gais donneurs d'aubades : rouges-gorges, goguelus, fauvelles, flûtes, *hautbois* et tutti quanti. Ces virtuoses sont ses hôtes ordinaires et familiers.

Parfois, en faisant le tour de son domaine, l'amphitryon découvre parmi les fleurs et les buissons en fruits d'autres visiteurs ailés, de nobles étrangers qui voyagent pour des causes inconnues. Un matin, au commencement de la saison des dahlias, comme il se récréait à regarder ses *toisons d'or*, ses *adonis* et ses *andromèdes*, il aperçut—avec quelle joie !—sur une fleur soufre, encore humide de rosée, un oiseau écarlate, qui ressemblait à un petit globe ardent. "Les gouttes perlées, illuminées par le soleil levant, l'entouraient comme d'un resplendissant diadème... La famille accourut pour contempler cette céleste vision." ¹ C'était un cardinal de la Floride !...

Le nouveau chapitre sur les oiseaux est au nombre des pages les plus attrayantes des *Maple Leaves*. Lorsque l'auteur l'écrivit, nous sommes sûr que sa fenêtre était ouverte, et que la clairière ensoleillée résonnait sans fin et sans cesse d'une harmonie inspiratrice.

Il y passe la revue de toute la cohorte volante—depuis le noir étourneau portant "épaulette d'or" jusqu'à l'oiseau-mouche. Au-dessus planent les aigles. Ah ! comme tout cela évolue plus vite, fait de meilleure musique, a une tout autre mine que l'armée allemande !... Quelle grâce ! quel éclat !... Que dites-vous de ceci ?—

"Ce petit sylphe si preste, cousu d'argent et de rubis, qui court se perdre dans un rayon de soleil—un coup-d'œil vous a suffi pour le reconnaître—c'est l'oiseau-mouche à gorge de feu. Les matins de rosée, voyez-le voltiger autour des chèvrefeuilles et des géraniums odorants. De seconde en seconde, il arrête son vol au-dessus d'une fleur plus épanouie, et, soutenu par ses ailes... il a déjà ravi la gouttelette de nectar au fond de la corolle !" (Traduction) ².

Il paraît que la découverte d'un nid d'oiseau-mouche—une merveille d'élégance et de solidité—fait époque dans la vie d'un naturaliste. Au rapport du frère Gabriel Sagard ³, oiseaux et nid ensemble ne pèsent pas plus de vingt-quatre grains, c'est-à-dire que si on les conférait de poids, au trébuchet, avec des pétales, dix ou douze feuilles de rose emporteraient le nid et la nichée! *Maxime miranda in minimis*.

On le voit, tout attache dans ce volume des *Maple Leaves*. Si la fin est riante, la première moitié, que remplissent les plus graves récits, est propre à élever l'âme à des résolutions généreuses. À ce signe reconnaissons, suivant le précepte de La Bruyère, que "l'ouvrage est bon et fait de main d'ouvrier."

ALFRED GARNEAU.

1 *Maple Leaves*, 3^e série (1865), p. 79-81.

2 *Album du touriste* (1872), p. 232.

3 *Maples Leaves*, nouvelle série (1873) chapitre *Our Early Friends, the Birds*, p. 229.

4 *Grand voyage au pays des Hurons*.